VOLUME I. WINNIPEG, MARDI, 31 MARS 1914 NUMERO 46

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTE

DIEU ET MON DROIT

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Téléphones - - Garry 4264-4265

OBSCURANTISME

David Payrot, propriétaire de la Librairie Moderne, à Saint-Boniface, a été condamné, sur plainte du chef de police, par le magistral Turenne, à une amende de $200 ou à douze mois d'emprisonnement pour vente de livres immoraux et d'albums indécents. La plainte visait les ouvrages suivants: Les Romans Gais, l'Ecole des Maîtresses, Modèles d'artistes, La Femme intime, L'amour en dentelles, Les femmes galantes, Belles de nuit, Les alcôves, Nos amoureuses.

Cela se passait à Saint-Boniface, ville catholique et française. Quelques prêtres étaient entendus comme témoins.

* * *

A tous ceux qui ont lu les témoignages, qui connaissent les ouvrages condamnés et ont vu les sales albums en cause, la nécessité et l'urgence de cette condamnation ne font aucun doute. Mais, il y a ceux qui n'ont rien vu, ceux qui ignorent tout de la littérature française et qui, en plus, ont une sainte erreur de l'obscurantisme saint-bonifacien et catholique. Ils se sont émus, ils protestent. Tout naturellement, dans le *Free Press.*

Un M. Cox a ouvert la marche. D'autres ont emboité le pas. Ils en voient de toutes les couleurs. M. Cox a découvert qu'on avait, en cour de police, à Saint-Boniface, condamné les oeuvres de Hugo, de Balzac, de Daudet (lequel des Daudet?), de Bazin, oh! oui, de Bazin!!!, d'Anatole France et de Zola. Mais ce sont des écrivains scientifiques, s'écrie M. Cox. Un second, un imitateur des adversaires du Home Rule, veut tout simplement prélever une souscription générale, à Winnipeg, pour venir au secours de Payrot. Un troisième a découvert que le magistrat Turenne s'était prononcé sur Maupassant, Dumas, Richepin, Mirbeau, Gautier, Diderot, Sand, Zévaco et Sue.

Ces variantes qualifient ces messieurs à prendre part au débat. Ils ignorent tout de la question, ils ne connaissent rien de notre littérature, ils ne savent même pas sur quoi la cour a jugé. Donc, ils peuvent traiter d'ignorants les autorités judiciaires et religieuses de Saint-Boniface.

Puisque nous y sommes, faisons, pour l'édification des correspondants du *Free Press*, une petite excursion chez leurs favoris.

Nous ne voulons pas que nos enfants et nos filles—ni même nos hommes—ne lisent Anatole France. Et n'avons-nous pas raison? N'est-ce pas de lui, qu'un critique libre-penseur a écrit: "chez aucun l'immoralité n'est aussi animale"? N'est-ce pas ce même France qui a écrit que la "religion catholique est immorale et que ses congrégations corrompent la jeunesse"? Qui voudra permettre à d'honnêtes gens le commerce de cet auteur qui déclare dans Thaïs, l'une de ses oeuvres, que "La matière première de la sainteté est la concupiscence, l'incontinence, toutes les impuretés de la chair et de l'esprit."

En êtes-vous, M. Cox, de cette morale d'un écrivain "scientifique"?

Et de cet autre, Loti, qu'en dites-vous, juge profond et averti de la moralité des écrivains que vous ne connaissez même pas?

"Croyez-moi, écrit Loti, le temps et la débauche sont deux grands remèdes... Il n'y a pas de Dieu, il n'y a pas de morale; rien n'existe de ce qu'on nous a enseigné à respecter; il y a une vie qui passe, à laquelle il est logique de demander le plus de jouissance possible.. J'ai pour règle de conduite de faire toujours ce qui me plaît, en dépit de toute moralité, de toute convention sociale. Je ne crois à rien, ni à personne; je n'aime personne, ni rien; je n'ai ni foi, ni espérance..."

Cela vous va-t-il M. Cox? En êtes-vous de ce programme?

Et Mirbeau?

"Il blesse par l'accumulation voulue des malpropretés... écrit Ernest-Charles, un incroyant. Rien n'est plus significatif que le plaisir que Mirbeau a visiblement pris à ajouter des malpropretés inutiles au sujet..."

Et Maupassant?

Nous avons le témoignage de Jules Lemaître qui certes n'est pas atteint de pruderie. C'est un incroyant. "Maupassant, dit-il, aime et recherche les manifestations les plus violentes de l'amour physique, de l'égoïsme, de la férocité naïve... Il est extraordinairement sensuel; il l'est avec complaisance, avec fièvre, avec emportement."

Champsaur et Maupassant? Trop sévère pour eux la justice canadienne! Trop prude, trop "scrupuleuse"! La police belge l'était-elle quand elle interdisait aux ouvrages de Champsaur de franchir la frontière? La justice française l'était-elle quand elle s'appesantissait sur Richepin, le condamnait à 500 francs d'amende et à un mois de prison pour avoir publié "La chanson des gueux". Elle constatait tout simplement avec Lemaître que le coupable "voyait obscène".

* * *

Que pensez-vous de tout cela M. Cox? Trouvez-vous vos maîtres chez ces écrivains?

A L'ETRANGER

Dans notre dernière causerie nous avons vu le beau travail accompli par les Caisses Populaires en France et en Allemagne. Cependant ces pays sont loin d'être les seuls à avoir bénéficié du crédit populaire. Une petite revue de ce qui se passe chez les autres nations européennes, nous fera voir comme ces institutions sont réellement populaires, c'est-à-dire qu'elles ont une grande vogue et sont partout d'un précieux secours pour la classe ouvrière.

Il y a 30 ans, la Suisse était, comme tous les autres pays européens, rongée par l'usure. Elle eut recours à la Caisse Populaire. En quelques années, ce petit pays avait établi plus de 900 Caisses Populaires, et l'usure n'a pu tenir devant ce courant contraire. La Suisse est aujourd'hui guérie de cette plaie.

L'Autriche a été depuis longtemps un terrain fertile à l'exploitation juive. Ce pays étouffait dans la griffe de l'usurier juif: Vienne surtout, sa capitale, était infestée de ces sinistres vautours. Là encore, il s'est trouvé un homme pour lutter contre l'invasion des capitalistes étrangers par le capital populaire. Karl Luëger a doté l'Autriche de la Caisse Populaire. Vienne surtout en a profité. Le Juif n'a pas encore cessé de l'exploiter, il est vrai; il y est encore puissant. Cependant il y a déjà perdu beaucoup de terrain, grâce aux 15,000 Caisses Populaires qui y sont établies. Quand l'Autriche aura une trentaine de mille Caisses Populaires comme sa voisine l'Allemagne elle sera aussi prospère qu'elle et sentira moins le poids de la main juive.

La Hongrie s'est aussi ressentie de ce mouvement régénérateur de l'ouvrier par le Crédit Populaire. Le comte Carolyi s'en est fait le promoteur et nous voyons ce pays devenir aujourd'hui, par ce moyen, l'émule du Danemark et de la Belgique.

L'Italie trouva dans la personne de Lingi Luzatti un véritable sauveur qui releva les finances du pays et soulagea la misère du peuple par l'établissement de Caisses Populaires. L'Italie offre un intérêt particulier dans l'histoire des Caisses Populaires; elle apporte une preuve vécue de la solidité de ces institutions, montrant comme elles se peuvent maintenir debout, au milieu des perturbations financières. En effet, en 1893, la crise financière fut telle en ce pays, qu'on n'y comptait plus les faillites. Or les Caisses Populaires déjà nombreuses à cette époque, n'y subirent aucune défection; pas une seule Caisse ne faillit. Dix ans plus tard, il y avait en Italie plus de 700 Caisses Populaires ayant un capital de $13,000,000 et le montant énorme de $58,000,000 d'épargnes. Il y a là aujourd'hui plus de 3,200 Caisses de Crédit populaire.

Une autre remarque au sujet de l'Italie. C'est peut-être le seul pays où les banques comprirent la valeur réelle des Caisses populaires, et leur importance même pour la prospérité des banques, et l'on vit une véritable rivalité entre les banques italiennes pour exercer une sorte de protection sur ces institutions populaires. Que nous sommes loin de la position prise par certains financiers égoistes et à courte vue, de Toronto, qui firent échouer à Ottawa il y a quelques années le projet d'une loi fédérale en faveur des Caisses Populaires. Ils n'étaient pas capables de voir, en ces Caisses, autre chose que des banques qui leur feraient opposition, et le projet Monk dut être mis de côté. Pour la centième fois, même ici au Canada, la raison du plus fort avait été la meilleure.

J.-C. ST-AMANT, Ptre.

LA MUSIQUE ET LES MUSICIENS

Pour l'interprétation des petits chants dont nous parlerons plus tard; où il est nécessaire de varier les nuances, on s'en tiendra autant que possibles aux nuances douces (indiquées de cette manière sur la musique: pianissimo: pp; piano: p et mezzo-piano: mp) ne se servant que très rarement de la force moyenne (ainsi indiquées: mezzo-forte: mf) et jamais de la force (forte: f; fortissimo: ff).

Préférons toujours la qualité à la quantité et souvenons-nous que, dans l'étude du chant,

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage!

L'intensité du son viendra avec le temps; la force de la voix est liée au développement complet des autres organes et n'acquiert toute sa plénitude que vers l'âge de vingt-cinq ans.

On ne s'étonnera pas de me voir édicter des règles si simples qu'elles sembleraient sortir de la bouche da célèbre M. de la Palisse, si l'on veut bien réfléchir aux pratiques détestables usitées dans le plus grand nombre des cours de solfège, sinon dans leur totalité.

Là, les voix ne sont nullement respectées et l'on fait chanter le plus fort possible croyant ainsi former la voix des élèves, alors qu'on la *détruit* ou qu'on la fausse irrémédiablement. L'étude du solfège est certes indispensable à une bonne instruction musicale elle fait de solides musiciens, mais il n'est pas indifférent de se préoccuper de la manière dont on fait solfier les élèves.

Il serait désirable que tous les professeurs de solfège possédassent à fond l'art du chant; à défaut de maîtres présentant ces qualités, mieux vaut se donner la peine de développer soi-même l'organe vocal des chers petits.

La tenue du corps est également d'une grande importance; ne laissons jamais nos petits élèves grimacer et se mal tenir; souvenons-nous que, d'après la théorie admise aujourd'hui par le plus grand nombre de savants, le timbre d'un son dépend de la forme des vibrations, et nous comprendrons aussitôt qu'une physionomie naturelle et calme, un gracieux sourire, voire même un de ces juvéniles mouvements d'enthousiasme seront bien faits pour accroître la beauté du son.

Vous pouvez constater, Mesdames, que tout en parlant art, nous causons hygiène ou esthétique: c'est que tout se tient en éducation; un effort donné produit des résultats complexes; voulant enseigner la musique à nos enfants il nous est possible encore d'accroître leur force physique et de développer leur beauté. Ce n'est pas tout, le texte même des chants que nous leur apprendrons pourra servir de thème à une petite leçon de morale.

(*A suivre*)

Robert Gens,

Professeur de violon, Saint-Boniface.

EN MARGE D'UN RAPPORT

M. L.-A. Delorme, avocat, a adressé au *Free Press* la lettre suivante remettant au point un rapport erroné et tendancieux sur l'attitude des libéraux de langue française à leur convention de la semaine dernière.

Bien qu'envoyée il y a quelques jours, cette lettre n'a pas encore été publiée dans le *Free Press*. M. Delorme l'a reconstitué pour la *Liberté*.

To the editor of the *Free Press*,

Sir.—Permit me to refer to a news item published in the evening *Free Press* of yesterday conveying the idea that the French liberals are well pleased with *everything* that was said by Mr. Norris and that a *perfect* understanding was established between the liberal leader and the delegates at the convention of last Tuesday.

At least it cannot be said that the French Catholic Liberals are pleased with Mr. Norris' answer to Dr Lachance's question regarding separate schools.

Again, if Mr. Norris is now unable to find means of conciliation to prevent the repeal of the Coldwell amendments, what guarantee is offered to the Catholics that he will, by friendliness and through good will, bring better conditions and release them from the double School tax? It seems that his answer concerning this side of the educational question was to a certain extent lacking courage.

The French Liberals were simply doing an act of justice in giving Mr. Norris an opportunity to express his views on questions whereon he might have been misrepresented, and they believe it will harm the cause they have at heart if they allow any political man to be mis-quoted or mis-understood in regard to his stand on such important matters as were discussed at the French Liberal convention.

I think that as a result of the meeting, many of us will understand that Mr. Norris is not the *irreducible ennemy* that he was pictured to be by some politicians and newspapers.

L.-A. Delorme.

Winnipeg, March 26th 1914.

LA DEFENSE

L'épreuve et l'adversité sont une rude école, école du devoir, école de la sagesse. Pourquoi faut-il que ces paroles ne soient vraies que pour les choses qui regardent d'une manière directe nos affaires matérielles.

Car elles mentent odieusement ces paroles si nous voulons les appliquer à la grande plaie que nous ont fait depuis longtemps déjà des hommes néfastes. L'épreuve et l'adversité n'ont pas manqué à nos chefs spirituels. Harcelés, molestés, pourquoi ne pas le dire, "méprisés" par une secte fanatique à l'esprit étroit que domine encore la passion bilieuse "anti-française" cela depuis bientôt un quart de siècle, qu'avons-nous fait pour nous défendre? En quoi nous sommes-nous assagis? Ne sommes-nous pas toujours la dupe? Et le devoir, l'école du devoir, on n'en veut plus. Arrière tout ce qui porte ombrage à nos idées joyeuses, à notre insouciance, à nos passions d'arrivistes!

Cependant, malgré certaines vérités pénibles à constater, n'incriminons pas outre mesure les égarements ou le laisser aller de ceux de notre langue. Ils étaient au lendemain de la "félonie" livrés à leurs seules ressources, et Dieu sait si elles étaient restreintes.

Dieu qui mesure et sait compter les efforts a dû apprécier et récompenser les infatigables et dévoués qui se sont sacrifiés généreusement et sans compter. Le nombre et la force brutale eurent encore une fois de plus raison "du droit". Il restait autre chose à détruire à nos ennemis: c'était le patriotisme. Ils n'ont que trop réussi, en exploitant le ridicule esprit de parti.

Tout royaume divisé contre lui-même périra. C'est Dieu qui l'a dit. Comprenez-vous; c'est très facile. Laissez-vous aller encore, livrez-vous avec passion aux diverses factions qui se disputent le pouvoir et votre affaire sera bientôt réglée au mieux des intérêts de vos adversaires par exemple.

Au mois de juin de l'année dernière un vaste mouvement à essence patriotique s'organisait; mouvement qui n'avait pas d'autre but que le groupement en un seul bloc de l'élément français dans ces régions. Qu'est-il devenu? L'idée qui avait présidé ce mouvement était belle, et grande. Quoi de plus noble que cet appel au coeur, au sentiment, à l'âme. Susciter un réveil national, une union des volontés pour faire face à l'ennemi, et lui relever son défi n'était-ce pas une tache digne des esprits les plus cultivés?

Reprenons le mouvement sur des bases plus solides et durables. Que l'organisation ne s'étende pas aux seuls catholiques de langue française. N'est-ce pas un devoir rigoureux, pour nos frères dans la foi, quand bien même ils ne sont pas de notre race, de nous donner l'appui fraternel et l'aide de leurs votes quand il s'agit d'une question de droit violé et méconnu? Ce devoir devient plus impérieux encore quand il s'agit de l'âme de l'enfant, puisque les catholiques de race française ne sont plus les seuls menacés.

Pendant ces quatre ans, que vont siéger les membres que nous allons élire avant de longs jours, préférons-nous. Le terrain ne nous manque pas, l'ouvrage non plus. Plus rude sera la joute, meilleure sera la victoire.

Pour les élections qui approchent il nous reste un devoir tout tracé: nous organiser, former des comités qui seront chargés de préparer si possible une entrée à un homme de notre langue.

Si par impossible nous ne pouvons favoriser l'élection pour cette fois d'un des nôtres, que les comités que nous élirons soient alors chargés d'obtenir des candidats qui se présenteront la reconnaissance de nos droits français. Ces comités ne promettront nos votes qu'à celui des candidats qui s'engagera à protéger et à défendre nos écoles bilingues.

Ces sortes d'engagements sont bientôt faits et plus vite oubliés. Pour rafraîchir la mémoire à nos honorables, il serait indispensable de faire signer la prouesse. En cas de refus nous n'avons qu'à nous retirer sans accorder nos votes à qui que ce soit. Nous laisserons les loups s'entredévorer, persuadés qu'ils sauront faire la paix quand il s'agira de nous occire, mais nous serons là encore.

Lorrain.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

Je terminais ma dernière lettre par une interrogation:—ne serait-il pas temps de réagir et d'organiser un mouvement d'action catholique en vue du règlement des questions politico-religieuses?

D'autre part un de vos correspondants, qui signe Saint-Claude, dans votre édition du 6 janvier dernier, écrivait que "depuis longtemps ils (les catholiques) n'auraient dû compter que sur eux-mêmes, sur une organisation de leurs forces et une agitation continue jusqu'à pleine reconnaissance de leurs droits."

Les uns diront: mais c'est là la marche suivie de tout temps' les catholiques résistent et revendiquent encore! Eh oui! Ils revendiquent mais ne prennent pas les moyens d'établir leurs revendications sur des bases de résistance.

Ils font bien de l'agitation, mais négligent l'essentiel, l'organisation. Quelle est la raison de ce manque de tactique précise, de cette absence d'esprit pratique? C'est que les catholiques n'ont jamais pris la détermination de vaincre les obstacles qui s'opposent à leur union en dehors des partis politiques. Ces obstacles sont nombreux. Qu'il suffise aujourd'hui d'en indiquer les principaux.

Il y a d'abord les chefs des partis politiques. Pour eux, l'unité dans un parti politique est le commencement de la puissance, et le pouvoir en est l'apogée. Pour les sous-chefs la parole du chef devient un criterium de justice et d'honneur. Qu'importent les lenteurs, les hésitations, les contradictions, les déceptions et même les refus? Les attaches du parti résistent à tout cela, et rien ne peut tarir les sources de leur prétendue confiance. Ces sous-chefs jettent promesses, positions et faveurs aux plus affamés de la multitude des suivants, et tout ce peuple vit heureux dans le meilleur des mondes.

Il y a ensuite les journaux de partis. Vérité, sincérité et patriotisme, que de crimes on y commet en vos noms! C'est bien dans leur cas que l'on peut dire: les extrêmes se rencontrent. Une idée, un principe ou un programme, mais de quelle valeur cela peut bien être devant un homme, un ordre des ministres, ou les exigences d'un parti? Il y a encore l'esprit de parti au-dessus duquel il est si difficile d'élever la conscience populaire. Comme le motif principal de mes lettres est de marquer plus que jamais l'importance de concentrer toute action catholique et tout mouvement national autour d'un principe, d'un droit et d'un devoir plutôt que de les jeter en pâture aux passions politiques, aux ambitions humaines et aux jeux de politiciens, il me semble impossible de passer sous silence ce que je crois être un autre obstacle sérieux à l'union des catholiques en dehors des partis politiques. C'est l'intervention sans raison majeure de l'autorité ecclésiastique en faveur d'un des partis politiques. Dirigé dans un sens politique, cette intervention contribue souvent à tenir divisées plutôt qu'à unir les volontés, et une fois qu'elle paraît partiale, les gens sincères, les hommes de convictions et les travailleurs intéressés au succès d'une cause se trouvent tout à coup dépourvus de leur point d'appui et manquent de centre de ralliement.

Comment par exemple parvenir à détacher des catholiques d'un certain parti, lorsqu'on leur demande de voter contre l'autre parti, donc rester attachés à leur propre parti?

L'exemple frappe d'autant plus qu'il vient de plus haut, et il semble juste de croire que la majorité des catholiques suivra *le parti politique* auquel leur chef spirituel donnera la préférence.

Dans ce cas, les catholiques de l'autre parti auront beau briser leurs propres attaches et se ranger sous le drapeau de leurs adversaires politiques, ils ne contribueront pas par là à créer *l'union* des catholiques *en dehors des partis politiques.* Pour former le groupement des catholiques en dehors du terrain politique, et organiser l'action concertée sur tous les partis politiques, il faudrait d'abord nous entendre avec Monseigneur l'Archevêque puis fermer les oreilles aux chefs et l'oeil aux journaux de parti, ouvrir notre esprit aux convictions et notre coeur aux sentiments du devoir, et alors en rangs serrés, non pas avec des cuirasses sur le dos mais avec une croix sur la poitrine, comme les croisés à la délivrance du di[...] tombeau, marcher à la conquête [...] tous nos droits.

Jean-Baptist[...]

* * *

Monsieur le Rédacteur,

Iy y a quelques semaines les j[...] naux annonçaient la mort de [...] Strathcona (Donald Smith). [...] fut naturellement une occasio[...] vorable pour les journaux de [...] sur tous les tons, les grands s[...] ces qu'il avait rendus au pays [...] pendant comme sa vie l'avait [...] en relation avec les Métis du [...] nitoba, il était impossible à [...]ment qui s'affuble toujours du 'British Fair Play' de laisser passer l'occasion sans dénigrer le Métis-français. Aussi fait-on dire à cet homme des mensonges qu'il ne peut nier. Un fanatique sans scrupules prête à Donald Smith les paroles suivantes: "L'un des plus pénibles incidents de ma vie, et l'un de ces incidents qui ne sont pas faits pour être répétés de mon vivant, fut l'exécution de Scott par Louis Riel, à Fort Garry. En apprenant que Scott allait être exécuté, je grimpai quatre à quatre l'escalier qui conduisait à la chambre d'un R. P. Oblat et je lui demandai de faire des instances auprès de Riel pour sauver Scott. Riel fit réponse que le prisonnier ne pouvait pas être sauvé. Je vis Scott mourir. Il remuait encore dans sa tombe, et je vis de mes yeux Riel lui-même le finir d'un coup de revolver."

Que ces racontars aient vu le jour à Toronto et qu'ils aient été embellis à Winnipeg nous ne nous en étonnons pas, mais qu'un journal canadien-français comme la *Presse* se saisisse de cette ineptie pour insulter Riel et dans sa personnes tous les Métis, ceci nous surpasse.

Louis Riel n'a pas tué Scott; il n'était pas présent à l'exécution, l'histoire vraie, la tradition, et des témoins oculaires qui vivent encore, l'attestent.

Ce fut un nommé Guilmette, appartenant au peloton d'exécution qui tira un coup de revolver sur Scott dès que celui-ci fut tombé sous les balles.

Le gouvernement provisoire le fit conduire de l'autre côté des frontières pour cet acte de brutalité inutile. Cet homme fut plus tard assassiné aux Etats-Unis à un moment où il se vantait d'avoir tiré sur Scott.

Est-ce que l'histoire véridique du pays ne dira pas un jour que le rôle joué par Donald Smith, n'a pas été étranger à la mort de Scott? Cette histoire véridique nous réserve bien d'autres surprises.

Par ordre du Comité de surveillance des intérêts Métis,

S.-A. Nault,
Secrétaire.

Saint-Boniface, le 19 mars 1914.

* * *

Sainte-Rose du Lac vient d'être honorée d'une descente de son candidat libéral aux élections prochaines. Cet aimable indigène de Dauphin, convaincu sans doute que notre circonscription nouvelle est trop pauvre pour produire un député dévoué à ses intérêts s'était fait accompagner d'un jeune Français de Winnipeg qui nous a paru pénétré des meilleurs sentiments.

Ce sympathique étranger s'est évertué dans une conférence conduite avec un brio tout gaulois de nous démontrer la parfaite doctrine de son candidat, pénétré d'ailleurs de ses futurs devoirs et mieux préparé que qui que ce soit à protéger nos intérêts. Ce cher Dauphinois serait l'homme idéal et son élection transformerait la région dont Sainte-Rose est le centre en un nouveau paradis terrestre.

Nous avions donc erré jusqu'ici en voulant confier nos intérêts à un propriétaire de notre pays, donnant depuis plusieurs années des preuves de son dévouement comme administrateur de la Municipalité et s'occupant d'affaires et de négoce avec suite et intelligence.

Jugez de notre étonnement en reconnaissant notre erreur. Celui qui vit au milieu de nous et s'occupe de nos affaires à notre satisfaction doit être oublié, tandis que nous sommes assurés de trouver la sainte injure et tout le dévouement chez l'étranger. Nous sommes désormais si pénétrés de ces vérités que plusieurs d'entre nous sont décidés d'aller, aux approches des [...] les annoncer aux conci-[...]

[...] qu'à [...] à la [...] me fem-[...] il, voilà un [...] mais j'affirme [...] avec du courage [...]e.
[...] plan qui me con-[...] la le major, qui ne son-

(Suite de la 1re page)

TRIBUNE LIBRE

tiennement et non comme des barbares. Sur cette question comme sur toutes les autres nous avons été pleinement rassurés: notre conférencier était plus catholique que nous! Il a mis toute son âme à nous exposer tout son respect et son attachement pour la foi de la religion de ses aïeux! A ce moment il est devenu missionnaire, apôtre! Incidemment d'ailleurs il a bien avoué que notre archevêque enseignait l'erreur dans la question scolaire et prêtait au parti libéral et à son chef des sentiments qu'ils n'avaient pas. Nous avons été prévenus que prochainement ses coreligionnaires devaient prouver au chef de l'Eglise enseignante de ces pays nouveaux qu'eux seuls avaient la vraie lumière pour enseigner la jeunesse. Parfois l'oreille du renard semblait donc percer la peau de l'agneau, mais notre habile homme nous arrachait vite à cette crainte inquiétante en se souvenant de sa douce et épaisse toison.

Stupéfaits, bouche bée nous étions subjugués par sa belle foi, sa candeur et son savoir. Le mot libéral en revenant trop souvent sonnait mal cependant et nous inspirait de nouvelles terreurs en nous rappelant qu'on ouvre rarement les journaux de cette nuance sans les trouver émaillés de principes frappés d'anathèmes par l'autorité infaillible chargée de conduire les hommes de bonnes volontés à leurs destinées éternelles. Mais comment s'arrêter à ces vilaines pensées quand on est sous le charme d'un organe musical et d'une note pénétrante?

Avouez-le, ce soir-là, Sainte-Rose a bien failli se livrer à l'étranger! Tel est l'ascendant d'un voyageur formé dans les temples de la science politique moderne! Plusieurs pensaient intérieurement déjà: "Est-ce la vérité ou l'apparence de la vérité qui tue cette douce morale?"

Somme toute, nos concitoyens quittaient l'illustre orateur sinon convaincus du moins fortement ébranlés. On ne riait pas, on pensait au mérite du jeune conférencier qui n'avait fait le long et pénible voyage que par dévouement pour le peuple de Sainte-Rose.

Hélas en ce moment une voix moqueuse fredonnait derrière nous:

"Ceux qui me connaîtront n'auront pas la pensée
Que ce soit un effet d'une âme intéressée
Tous les biens de ce monde ont pour moi peu d'appas
De leur éclat trompeur je ne m'éblouis pas!"

Jean Coquelin aurait-il encore une fois raison me dis-je en me retournant! Non, non, pas tartuffe; disons plutôt:

Heureux habitants de Sainte-Rose qui avez appris tant de choses nouvelles en une seule soirée, remerciez; vous êtes fixés! Votre jeune et aimable libéral ne vous a-t-il pas appris à titre de nouvelles que la religion de ses aïeux pouvait être cuisinée au sirop d'érable et rendue agréable pour tous les goûts suivant la dose! M. X ne vous a-t-il pas démontré d'une façon irréfutable et comme une trouvaille que les sciences nouvelles d'économie politique et sociale ne pouvaient être connues et honnêtement pratiquées que par le parti qui n'est pas au pouvoir et qui veut s'en emparer! Allons, désormais notre savoir est complet: merci!

Un lecteur.

A l'une des audiences correctionnelles dans laquelle figurait, comme principal témoin, un sourd et muet, le président ordonna à l'un des agents de service de s'enquérir d'un interprète. Le modeste et zélé fonctionaire s'éloigna, et peu de temps après, revint accompagné... d'un autre *sourd et muet*.

LES LIBERAUX FRANCAIS RENCONTRENT M. NORRIS

Ils discutent son programme et votent plusieurs importantes résolutions. Explications de M. Norris.

Une convention d'à peu près cent cinquante libéraux de langue française de toute la province ont rencontré mardi après-midi M. Norris, chef du parti libéral. Ils ont discuté avec lui quelques-uns des principaux articles de son programme. Nous empruntons au compte-rendu très élaboré du *Free Press* de mercredi le rapport suivant. On nous le dit complet et fidèle. Il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs qui quelles que soient leurs croyances politiques ont droit, en présence des prochaines élections, à être bien renseignés. M. Horace Chevrier présidait.

Les résolutions suivantes furent soumises à M. Norris.

Par M. L.-A. Delorme:

"Le français étant l'une des deux langues officielles du Canada et la Loi des Ecoles Publiques actuelle pourvoyant à son enseignement, c'est le devoir du gouvernement de cette province de voir à faire donner un enseignement français égal à l'enseignement anglais dans les districts où des écoles bilingues françaises existent ou peuvent légalement exister. D'un autre côté nous libéraux français sommes favorables à l'obligation d'enseignement d'une manière efficace de la langue anglaise."

Par M. Horace Chevrier:

"La population de cette province se composant de différentes nationalités et étant de croyances diverses et les parents ayant dans les matières d'éducation des droits naturels imprescriptibles, ce serait, dans notre opinion, déplorable que de voter des lois conférant à l'état un pouvoir absolu dans les matières éducationnelles et le pouvoir d'intervenir contre le droit naturel et constitutionnel des parents sur l'éducation de leurs enfants. Conséquemment, si le parti libéral arrive au pouvoir, avec vous comme chef, qu'on ne vote aucune loi d'obligation scolaire ou qu'on en mette en vigueur aucune à moins de la protection exigée par les croyances religieuses, le droit naturel, la liberté de conscience des parents et des enfants.

Par M. P.-A. Talbot:

"En accord avec les précédents, nous, catholiques libéraux français, regrettons que par leur attitude, les journaux libéraux anglais de cette province semblent ignorer les sentiments naturels de notre peuple et nous demandons qu'on soit plus sympathiques."

Il fut aussi question d'une résolution concernant une université d'état mais on ne la lut pas à M. Norris.

REPONSE DE M. NORRIS

M. Norris, très sympathiquement reçu par les délégués, se dit heureux de leur nombre et qu'il aprécie beaucoup cette occasion de les rencontrer, de rencontrer une délégation composée largement de libéraux français. Il n'a eu qu'une fois auparavant l'occasion d'adresser la parole à une assemblée de libéraux français et il regrette que son éducation première ait été négligée de manière à lui rendre impossible de parler aux délégués dans leur langue maternelle. "Cette délégation, dit M. Norris, représente les libéraux français de tous les comtés de la province; elle est donc aussi importante que nombreuse."

"Nous sommes venus ici, poursuit-il, pour discuter probablement la question la plus importante aux yeux de votre peuple et je suis sûr que personnellement je n'ai jamais mis en doute son importance. Vous n'attendez pas de moi un discours politique cet après-midi. Vous êtes venus pour m'interroger sur une attitude que mes ennemis ont présentée sous de fausses couleurs afin de m'aliéner une forte partie de l'opinion française. Voici une occasion de se mieux comprendre et je suis heureux qu'elle se soit présentée."

Traitant directement des quatre résolutions qu'on lui a présentées, M. Norris dit: "Dans cette question de l'éducation, il y a quatre points qui ressortent mais avant de faire quelques remarques je désire attirer votre attention à un autre aspect de la question, plus que tout autre sujet de tromperies. Ce mensonge ne m'a été connu qu'il y a deux ou trois mois. Nos adversaires, ceux qui supportent le gouvernement Roblin, nous accusent de vouloir retourner à la politique du parti libéral en 1890 et de vouloir balayer tout privilège que les catholiques peuvent avoir obtenu depuis ce temps. Messieurs, il n'y a pas un mot de vérité dans tout cela. L'arrangement conclu par le plus distingué des hommes d'Etat du Canada, Sir Wilfrid Laurier, et M. Greenway, ne détruit pas le principe des écoles nationales et depuis ce temps nous avons eu le système des écoles nationales. Notre politique c'est de maintenir le règlement Laurier-Greenway de 1897.

J'admets quo'n m'a conseillé de retourner à la politique de 1890 mais j'ai refusé parce que je crois que la loi de 1890 n'était pas aussi satisfaisante que le Règlement Laurier-Greenway. Aucun changement n'a été fait à cet arrangement si ce n'est les amendements Coldwell et ils ne valent rien, ni pour un groupe, ni pour un parti. Nous proposons de rappeler ces amendements dès que nous en aurons l'occasion.

LES RESOLUTIONS

Maintenant, je vais discuter la première résolution que vous m'avez présentée, celle concernant l'enseignement bilingue. C'est une des questions les plus dificiles à discuter d'une manière satisfaisante à tous qu'on saurait imaginer. Nos adversaires ont beaucoup commenté notre politique sur ce point et fait beaucoup de fausses représentations. M. Coldwelle a déclaré que si M. Norris était élu il ferait disparaitre tout ce qui permet l'enseignement bilingue. Il n'y a pas un mot de vrai dans cela. Il y a quelque temps j'écrivais une lettre à de nos amis, étrangers par la naissance, (les Ruthènes). C'était avant que la question fut discutée à un point de vue politique ou quelconque et j'avais beaucoup étudié la question. Cette lettre était écrite dans le but de faire connaître à nos amis notre vraie politique. Je constate maintenant que M. Coldwell est très anxieux de lire certaines parties de cette lettre mais qu'il se garde aussi soigneusement de parler des autres parties de cette lettre. De sorte que je veux que vous sachiez quelle était mon opinion sur cette question avant qu'elle vint devant les politiciens.

M. Norris lit alors l'extrait suivant d'une lettre qu'il a écrite au directeur du Canadian Farmer:

"Nous ne demandons ni à vous, ni à vos enfants, d'oublier votre langue maternelle. Aimez votre langue maternelle et enseignez-la à vos enfants, à la maison et dans vos écoles. Vous et eux n'en serez que plus instruits. Conservez et préservez tout ce qu'il y a de meilleur et de plus élevé dans votre vie nationale et fondez-le avec la nationalité canadienne dont vous et vos enfants êtes une partie, mais, en aucun temps, n'oubliez de faire apprendre à vos enfants l'anglais."

C'est ce large principe, dit M. Norris, que je veux appliquer à tous les étrangers dans cette province, croyant qu'il est absolument nécessaire pour qu'ils puissent vivre leur vie dans ce pays de connaître parfaitement la langue de leur nouveau pays tout en conservant leur langue maternelle. J'ai dit ceci comme sauvegarde et je dis devant n'importe quel auditoire qu'il n'y a qu'un moyen de discuter la question et c'est d'une manière juste et raisonnable.

La question bilingue demande une action immédiate et efficace. En beaucoup d'endroits nous savons que la langue anglaise a été mise de côté et afin de remédier à cela je propose que nous rendions obligatoire l'enseignement de l'anglais dans chaque école et que chaque professeur soit parfaitement qualifié pour enseigner l'anglais, peu importe sa nationalité et sa religion. S'il sait l'allemand, le français ou le ruthène, tant mieux, mais il doit être bien qualifié pour l'enseignement de l'anglais.

INSTRUCTION OBLIGATOIRE

Au sujet de l'instruction obligatoire, M. Norris dit: "Notre politique c'est que nous devrions avoir quelque loi raisonnable garantissant la fréquentation scolaire. Nos amis du gouvernement Roblin disent au peuple qu'en faisant cela nous ne tiendrons aucun compte des sentiments religieux et que nous forcerons le droit naturel des différentes nationalités. Ce n'est aucunement notre intention. Je crois que nous devrions avoir une loi d'obligation pourvoyant à une fréquentation obligatoire d'une école. Cette loi devra être large de manière à ne pas opprimer l'enfant de l'homme pauvre et à ne pas blesser la conscience des parents. Mais tout parent doit être encouragé à faire fréquenter par son enfant l'école pendant un certain nombre de jours chaque année ou à lui donner une instruction suffisante, à la maison. Je crois que cela n'est pas déraisonnable et que tout auditeur ici m'approuvera.

Ce qui diffère notre politique de celle du gouvernement c'est que nous prétendons que la commission scolaire de chaque endroit devrait être chargée de faire appliquer la loi et d'en surveiller l'application. Nous croyons que les parents eux-mêmes et les commissaires de district, qui sont en contact avec les conditions locales, encourageront l'enfant à fréquenter l'école. Nous croyons que la méthode de conciliation est la meilleure méthode et que l'on devrait enseigner leur devoir aux parents aveugles au point de ne point vouloir que leurs enfants fréquentent l'école. Nous croyons en une raisonnable loi d'instruction obligatoire qui fera coopérer avec le gouvernement les parents et les commissaires. Je crois qu'il ne devrait pas y avoir de police hormis un officier surveillant avec quartiers généraux à Winnipeg pour surveiller la mise en force de la loi. Je suis opposé à la nomination d'une troupe de policiers et à leur dissémination dans toute la province.

IL FAUT DES ECOLES

Au sujet de la troisième résolution M. Norris dit: "Un grand devoir incombe au gouvernement et il n'y apporte pas toute l'attention nécessaire. Le gouvernement doit donner des écoles à portée facile de l'enfant et ces écoles doivent avoir des professeurs parfaitement qualifiés."

Au sujet de la quatrième résolution concernant certains journaux libéraux de cette province qui ont, prétend-on, montré une tendance à dédaigner le sentiment national français, M. Norris dit: "Je ne contrôle aucun de ces journaux et ainsi ne peut être tenu responsable des sentiments qu'ils expriment. Nous ne pouvons pas leur dicter leur politique. Moi-même je n'ai pas un sou d'intérêt dans un journal de cette province."

Se résumant, M. Norris dit: "Je me suis efforcé de vous montrer clairement quelle est notre politique. Nous sommes en faveur d'un système d'écoles nationales telles que décrétées par le règlement Laurier-Greenway en 1897 et nous entendons respecter tout droit dont jouit un groupe en vertu de cet arrangement. Notre loi d'instruction obligatoire est large et généreuse et, sans froisser les droits légitimes de qui que ce soit, encouragera les parents à s'intéresser suffisamment à leurs enfants pour les envoyer à l'école ou leur faire donner autrement une éducation. Parce que un enfant lutterait à désavantage s'il ignorait l'anglais, nous décrétons qu'il sera enseigné à tous.

Il y a des détails sur lesquels nous ne nous accorderons pas peut-être mais ce sont là les principes généraux que j'ai posés.

Il y a une autre chose dont je veux parler et c'est de l'université d'état. On a mal conçu notre position sur cette question comme sur tant d'autres. J'ai reçu des lettres disant que c'est notre politique d'établir une université d'état aux dépens des autres collèges et que cela détruirait l'influence des collèges confessionnels et les ferait disparaître. Messieurs, notre politique est tout le contraire. Nous avons à remercier les collèges confessionnels qui ont accompli beaucoup au prix de grands sacrifices. Les dirigeants de ces institutions méritent de grandes félicitations.

Par université d'état nous entendons que l'état se charge de donner l'enseignement supérieur et le plus dispendieux et le programme des collèges confessionnels conduira leurs élèves à ce point où l'état se chargera de leur donner le dernier fini. Nous ferons de cette université légale non seulement des universités canadiennes mais encore de n'importe quelle université du continent. Tout en reconaissant que les dirigeants des collèges confessionnels méritent notre confiance et leur oeuvre notre sympathie, nous voulons que l'état fournisse la tête à notre système éducationnel, qu'il dégrève les différents collèges du fardeau qui les accable et qu'il leur fournisse tous les avantages que peut procurer l'argent.

PAS D'ECOLES SEPAREES

Le docteur Lachance, maire de Saint-Boniface, un invité à la convention, pose à M. Norris la question suivante: "M. Norris sait que nous catholiques français nous bataillons pour quelque chose de mieux que le règlement Laurier-Greenway de 1897. Maintiendrez-vous ce règlement ou, le prenant comme point de départ, améliorerez-vous la situation des catholiques dans les villes?"

M. Norris répondit: "Si vous voulez dire des écoles séparées je ne puis pas vous promettre des écoles séparées. Le règlement Laurier-Greenway est le système d'écoles nationales que nous approuvons, avec en plus la loi d'instruction obligatoire tel que je l'ai définie cet après-midi. Ce règlement avait pour but d'écarter le besoin d'écoles séparées."

Référant d'une manière toute particulière aux conditions actuellement existantes dans Winnipeg, le docteur Lachance demanda si, en vertu de la loi actuelle, on ne pouvait améliorer en quelque façon la situation des catholiques forcés au paiement de la double taxe. Il demande à M. Norris s'il peut s'engager à quelque chose sur ce point. M. Norris repond qu'en autant que la loi est concernée il n'est pas un avocat et que c'est à un avocat qu'il conviendrait de décider de cette question. Il ne peut rien promettre. La meilleure réponse qu'il peut donner c'est que sur cette question on a fait trop de politique et que si les deux partis l'envisageaient dans un meilleur esprit de conciliation et de bonne entente, il en pourrait sortir du bon.

RESOLUTION ADOPTEE

A la fin la convention adopta la résolution suivante:

"Nous catholiques croyons que nous avons droit non seulement en vertu de la constitution mais encore en vertu des principes de l'humaine justice, à ce que nos enfants soient instruits dans nos écoles;

Durant vingt-quatre ans ce droit nous a été dénié, durant dix ans par le gouvernement libéral et durant quatorze ans, depuis 1890, par le gouvernement de Sir Rodmond Roblin;

Durant quatorze ans le gouvernement Roblin n'a pas amélioré la situation; elle ne l'a pas été par les stériles amendements Coldwell;

Nous, considérant de première importance la question scolaire, sommes prêts à subordonner toutes les autres questions politiques à l'obtention de nos droits sous ce rapport et dans ce but supporterons tout parti politique qui publiquement adhérera à l'engagement de restituer ses écoles à la minorité catholique romaine.

Mais, en attendant de tels engagements de l'un ou de l'autre parti politique, nous regrettons de constater que la question n'est pas en jeu à l'heure actuelle entre les deux partis."

LE CLAIRON ROLLAND

Un bel exemple de bravoure française.

La France vient de fêter le clairon Rolland, un des plus beaux exemples de bravoure française. Son exploit tient de la légende. Prisonnier du chef arabe, on le somme de sonner la retraite. C'était trahir. Il embouche son clairon et sonne la charge. La troupe française ranimée se fait un sanglant chemin dans les rangs ennemis.

"Le Scapulaire" vient de publier sur ces vieux brave de France, d'intéressants détails.

"C'était, dit cette revue, un héros et un chrétien que le clairon Rolland, du 18e bataillon de chasseurs à pied. En Afrique, de 1844 à 1846, il fit glorieusement parler de lui; il fut fait chevalier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille.

"Au ministère de la guerre, et à Aubrac (Aveyron), ses états de service sont là pour le témoigner.

"Fils d'un paysan des Cévennes, il était de la race des preux du moyen-âge; comme eux, il savait combattre avec vaillance, et prir avec foi.

"Sa manière était fort simple: à certains moments de l'action, ébaucher un signe de croix, faire une invocation à la Sainte Vierge, et ensuite y aller de toute la fougue de son coeur de Français, à la grâce de Dieu! Cela lui avait toujours réussi.

"A Isly, le 4 août 1844, il fit à la baïonnette une trouée sanglante dans la masse ennemie, et revint sans une égratignure. Après le combat, un cheick blessé, qu'il voulut secourir, lui tira traîtreusement un coup de pistolet presque à brûle-poitrine, sans l'atteindre.

"En 1845, au désastre de Sidi-Brahim, il brûle jusqu'à sa dernière cartouche. Quand les projectiles lui manquent, il utilise sa baguette; quand il n'a plus rien à mettre dans son fusil, il s'élance à l'arme blanche; mais, entouré, écrasé par le nombre, il est garrotté et conduit, au milieu de l'action, à Abd-el-Kader, qui, à l'ombre d'un figuier, suivait toutes les péripéties du drame sanglant.

—"Sonne, lui dit-il, *pour que les Français cessent le feu.*"

"Rolland prend son clairon, et envoie, au contraire, à ces vaillants camarades, qui se défendaient comme des lions tombés dans une embuscade, *les notes éclatantes de la charge.* L'héroïque phalange, croyant à l'arrivée d'un secours, s'élance soudain dans la direction du son, et, comme un flot soulevé, elle rompt la digue de fer qui l'enserre.

"Ce fut le dernier effort. Tous ceux qui n'étaient pas morts tombaient au pouvoir de l'ennemi.

"Rolland accepte la captivité en chrétien, sans murmurer.

"Quand les Arabes se décident à se débarrasser de leurs prisonniers par un massacre en masse, il devine leur sinistre projet et en avertit ses malheureux compagnons.

"—C'est pour cette nuit, leur dit-il; veillez!"

"Seul, il ne désespère pas. Selon son habitude, en pareille occurence, il récite le *Souvenez-vous*, et, la main armée d'un couteau qu'il a trouvé, il attend.

"A minuit, une grande clameur se fait entendre. Il se signe et s'élance. Un Arabe se trouve sur son passage: il lui plonge son arme dans la poitrine, enjambe le cadavre et sort du gourbi. On le poursuit; il fuit à toute vitesse. La haie de clôture l'arrête; un coup de baïonnette qui devait le clouer là lui passe entre les jambes; il fait un bond et roule de l'autre côté. Deux réguliers le saisissent par la ceinture de son pantalon; il se débat et son pantalon en lambeaux leur reste entre les mains; il se sauve en chemise. Il reçoit une terrible décharge; les balles ne font que l'effleurer. Il continue sa course folle, atteint une colline et, haletant, s'arrête enfin.

"De ce point culminant, il assiste, à la lueur de l'incendie, à l'égorgement de ses amis; il entend leurs cris d'angoisse.

"Puis, tout s'éteint, tout se tait; le sacrifice est consommé; il est seul!

"Il se remet en marche, traverse la Moulaïa et s'enfonce dans les forêts. Pendant trois jours, il erre à l'aventure, n'ayant pour boussole que les étoiles. Harassé, meurtri, engourdi par le froid des nuits, brûlé par le soleil pendant le jour, tremblant de fièvre, presque nu, assailli par des orages terribles, traqué par les hommes, menacé par les bêtes féroces, il va toujours, ne prenant pour nourriture que quelques figues qu'il cueille au passage, n'ayant pour arme que sa prière.

"Enfin, le soir du troisième jour, à l'entrée d'un village, il se trouve en face de deux Kabyles. L'un d'eux lève le bras pour le poignarder; on le lie, puis, dans l'espoir d'une récompense, les deux Arabes le conduisent, à travers mille obstacles, au camp français.

"Là, il est entouré, fêté, et reçoit la décoration de la Légion d'honneur.

"A quelques jours de là, une colonne part en expédition. Il veut en être. Pour ménager sa faiblesse le général lui permet de suivre en volontaire.

"Un jour, qu'après une affaire, il furetait pour dénicher l'ennemi au bord de la mer, il aperçoit, dans une caverne, à travers une fissure de rochers, des Kabyles, coiffés de képis français, les képis des martyrs de Sidi-Brahim!...

"Le sang afflue à son noble coeur: il s'élance au fond du trou et tombe au milieu des Arabes; c'était une vraie fourmilière; il est accueilli par une décharge générale.

"Sainte Vierge!" dit Rolland.

"Il s'accule contre le roc, et de la baïonnette, il frappe à droite, à gauche, par devant, par derrière, dans la poitrine, dans le ventre, dans le tas, comme ça vient, avec rage, avec frénésie.

"Combien de temps cela dura-t-il? Quelques minutes à peine.

"Quand on put le secourir, on le trouva devant un monceau de cadavres, les vêtements couverts de sang et troués de balles, mais sans une seule blessure!...

"Le commandant de Lourmel vint, à sa sortie, presser les mains du vaillant soldat.

"Le général Cavaignac lui décerna les honneurs du triomphe et, le plaçant sur un caisson d'artillerie, le fit passer devant les troupes formées en bataille.

"Le soir, il dinait à la table de l'état-major, et comme on s'extasiait sur sa chance:

"—Mon général, dit-il, c'est que je porte une bonne cuirasse!"

"Et, découvrant sa poitrine, il montra son Scapulaire!"

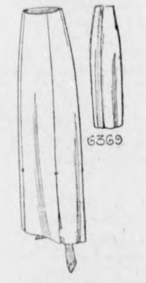
Deux avocats plaident. Il s'agit de la propriété d'un puits, et le premier défenseur débute par un exorde ronflant.

—Mais, dit le président, abrégez, M. H...., l'affaire n'est pas si importante: il ne s'agit que d'un peu d'eau.

—Pardon, réplique l'avocat, l'objet du litige est d'un indiscutable intérêt: il ne s'agit, il est vrai, que d'un pits, mais nos deux clients sont deux marchands de vins!

Département des patrons

POUR DAMES



Cette jupe en trois morceaux est de style tailleur. La ceinture est haute ou régulière et enserrée par moyen d'insertions ou de piqures. Elle ferme dans le dos et a de légers plis sur le bas de chaque insertion du devant. Serge, cheviot, velours, etc., conviennent pour ce patron.

Le patron No. 6,369 est pour mesure de buste de 22 à 30 pouces. La grandeur moyenne demande 3 1/8 verges d'un tissu de 44 pouces de large.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

POUR JEUNES FILLES



Ce joli patron très nouveau comporte un empiècement droit, avec froncement à la ceinture et fermeture diagonale. Le cou est fermé ou ouvert, avec collet droit ou enroulé. Les manches unies aux épaules se terminent par une forte manchette. La jupe, de trois morceaux, simule une tunique et peut se faire pour ceinture ordinaire ou montante.

Le patron No. 6383 est pour jeunes filles de 14, 16 et 18 ans. La grandeur moyenne demande 3¾ verges d'un tissus de 44 pouces de large.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No............ Grandeur.........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

DANS LE MONDE

PAR ORDRE DE L'EMPEREUR

A l'avenir il faudra que la cour dine en cour dine en trois quarts d'heure.

Berlin, 28.—L'empereur a fait paraître deux nouveaux édits. Il a ordonné tout d'abord que tous les diners officiels ne devraient pas durer plus de trois quarts d'heure, à compter du moment où les invités se mettraient à table, jusqu'à celui où ils sortiraient, la durée des diners officiels se trouve donc réduite de moitié.

L'empereur a ensuite décrété que les femmes ne resteraient plus seules dans les salons, qu'elles devaient laisser les messieurs fumer dans la salle à manger comme c'est l'usage en Angleterre, mais que toutes ensemble devraient rester aux salons où, comme cela est admis en Allemagne, elles pourraient se permettre quelques cigarettes en prenant leur café.

LA FESTE DUBONIQUE

Trois cas constatés à la Havane.

La Havane, 30.—Trois nouveaux cas de fièvre bubonique ont été constatés dans la ville. Les malades sont des Espagnols qui travaillaient dans une plantation de cannes à sucre.

L'un des cas serait, dit-on, fort grave.

Les mesures sanitaires les plus strictes ont été prises et les trois victimes du fléau ont été isolées.

L'existence de la peste bubonique a été officiellement confirmée.

Un jeune Espagnol de 12 ans, nommé Carlos Arechaga, est mort de cette maladie, et on a été la première victime constatée officiellement.

L'enfant est mort ce matin à quatre heures à l'hôpital espagnol. Son corps a été immédiatement enveloppé de couvertures imprégnées de désinfectants, puis placé dans un cercueil de zinc et inhumé.

Les deux autres malades ont été reconnus atteints de la même maladie. Tous deux sont dans une condition des plus critiques.

Le conseil d'hygiène a invité tous les docteurs de la ville d'examiner et d'étudier les cas. On a redoublé de précautions pour arrêter le fléau, et les zones infectées ont été élargies.

Le docteur Wilson, chef du service de l'hôpital des Etats-Unis, a donné des ordres pour que les règlements observés en cas de quarantaine, soient observés minutieusement, cela pour les bateaux ayant à bord des passagers et des marchandises à destination des Etats-Unis, et le docteur Guiteras a fait savoir télégraphiquement à Mexico et à Washington, l'existence de ces trois nouveaux cas.

COLERES DE SUFFRAGETTES

Elles veulent s'emparer de force d'une salle pour faire des discours.

Londres, 28.—Des troubles sérieux qui ont eu les suffragettes pour auteurs, se sont produits à un meeting organisé par le Poplar Borough Council, qui a décidé qu'à l'avenir la salle où ont lieu les réunions serait interdite aux suffragettes pour y organiser des meetings.

C'est en criant "Lâches" et en faisant usage d'autres épithètes aussi malsonnantes que des suffragettes en grand nombre ont envahi la partie de l'édifice réservée aux membres du conseil.

Elles firent partir des bombes, répandant une odeur nauséabonde; un sac contenant de semblables ingrédients a été jeté d'une des galeries de la salle, et plusieurs sacs contenant des pierres et de la farine ont été jetés sur les membres du conseil.

Une lutte terrible s'engagea bientôt entre ces derniers et les suffragettes rendues furieuses, et qui la plupart étaient armées de bouteilles et de gourdins.

Ce n'était que cris, vociférations, bris de verre, chaises brisées, scènes les plus tristes, dignes de figurer dans l'histoire des suffragettes. La police que l'on avait envoyée, a refusé, pour certaines raisons, de porter son secours.

C'est en vain que le maire a voulu prendre la parole pour discuter de nouvelles questions, car les membres du conseil se sont retirés, abandonnant la salle aux suffragettes qui, avec quelques socialistes, membres du conseil, restèrent pour écouter les discours prononcés par Melle Zélie Emerson, de Jackson (Michigan), et autres orateurs.

Alors que cette dernière parlait, le conseil et partisan du droit de vote salle et y adopta la résolution d'en exclure le public pendant trois mois.

George Lansburg, membre du conseil et partisan du droit de vote pour les femmes, a protesté énergiquement contre une telle décision, qu'il a qualifié d'irrégulière et lança sur le plancher des livres, des papiers et l'horloge de la ville, au milieu des applaudissements des suffragettes.

Le conseil alors leva la séance.

DECAPITATION EN ALLEMAGNE

La tête d'un pharmacien sous la hache.

Francfort-sur-le-Mein, 25.—M. Charles Hopf, pharmacien de cette ville, que l'on avait surnommé le "Barbe-Bleue d'Allemagne", a été décapité pour avoir tué son père, sa première femme et ses deux enfants.

La cour l'avait reconnu coupable, en janvier, du meurtre de ces quatre personnes et d'une tentative de meurtre sur sa seconde et sa troisième femme et plusieurs autres personnes.

L'exécution de Hopf n'a duré que 12 secondes, mais a été pour le public un spectacle des plus épouvantable.

Une fois monté sur l'échafaud, la sentence de mort lui a été lue, puis on lui a donné lecture du rapport de l'empereur refusant de commuer la peine de mort.

Hopf en écoutait la lecture avec calme, quand il fut saisi, jeté à terre, la tête placée sur le bloc de bois où il devait être décapité.

Il poussa un cri de terreur, mais la hache du bourreau faisait son oeuvre et la tête roulait sur l'échafaud.

LA CONTAGION!

Une femme tire trois coups de revolver sur les juges en plein tribunal.

Paris, 25.—Trois coups de revolver ont été tirés par une femme sur les juges siégeant dans la sixième chambre du tribunal civil de la Seine.

On a déclaré après son arrestation qu'elle ne paraissait pas jouir de toutes ses facultés.

Aucun juge heureusement n'a été blessé.

Reconnue pour être Mme Lavigne de Sainte-Suzanne, femme d'un haut fonctionnaire au ministère des colonies, elle s'était écriée au moment où elle fit feu sur les magistrats: "Je veux tuer ces juges abjects."

L'incident s'est produit au cours de la plaidoirie d'un divorce, où elle servait de témoin.

L'un des avoués présents venait juste au cours de sa plaidoirie de faire allusion au désespoir de certaines femmes, qui ne pouvaient obtenir justice, quand Mme de Sainte-Suzanne fit feu sur les juges en question.

MANIFESTATION ROYALISTE

Un groupe de royalistes est dispersé par la police.

Paris, 24.—Un groupe de royalistes, conduits par Maurice Pujo, rédacteur à "l'Action Française", s'engagèrent dans l'avenue de Clichy, suivis par des agents de police, des agents de la sûreté et un détachement de gardes républicains.

Les manifestants saisirent un individu qui criait: "Vive Caillaux!" et lui administrèrent une volée de coups de canne. L'individu parvint à se réfugier dans un bureau de tabac, après avoir tiré plusieurs coups de revolver sur la foule. Plusieurs personnes furent blessées.

La police chargea les manifestants mais ceux-ci parvinrent à se grouper de nouveau et reprirent leur marche vers le centre de la ville, chantant et huant M. Caillaux.

Il fallut faire appel à d'importantes forces de police, car le bruit courait dans la foule que les manifestants se rendaient à la chambre des députés. Un barrage solide fut formé en travers de la rue d'Amsterdam, les royalistes continuèrent leur marche et, comme ils voulaient forcer le passage, Maurice Pujo et quelques autres furent arrêtés.

GUILLAUME II ET LES CATHOLIQUES

L'empereur allemand aurait écrit qu'il hait la religion catholique.

Berlin, 24.—Une lettre de l'empereur Guillaume, où il aurait dit qu'il haïssait la religion catholique, a suscité de nombreux articles dans les journaux.

Cette lettre aurait été envoyée à la femme du landgrave de Hesse, princesse de Prusse et qui le 9 octobre 1901 s'était convertie à la religion catholique.

Le "Volksfreund", l'organe catholique d'Aix-la-Chapelle, a déclaré que la lettre de l'empereur contenait cette phrase: "Je hais la religion que vous avez embrassée."

La lettre aurait, dit-on, été trouvée dans les papiers du cardinal Kopp.

LA FREMEDITATION

Nouvelles charges contre Mme Caillaux

Paris, 24.—Le "Figaro" parle avec acrimonie de la façon dont Mme Caillaux est traitée à la prison Saint-Lazare et met en parallèle le confort dont elle jouit, grâce à des privilèges exceptionnels et le traitement des autres prisonnières.

Le journal dit que Mme Caillaux, se plaignant du froid, on installa aussitôt un poêle dans sa cellule. Un repas fort appétissant composé de mouton rôti, de macaroni et de pommes cuites lui fut apporté d'un restaurant voisin.

Mme Caillaux reçoit des centaines de lettres et répond à un grand nombre.

La prisonnière a de longs entretiens avec son mari et peut à loisir préparer sa défense. Le "Figaro" dit que cette défense consistera à soutenir que la meurtrière a agi dans un moment de folie, sans préméditation.

"Mais, dit le journal, nous démolirons ce système de défense. Nous savons qu'un collègue de M. Caillaux déclara mardi dernier, dans un restaurant et devant plusieurs personnes, que Mme Caillaux avait annoncé, lundi matin, son intention de tuer M. Calmette.

"Bien plus, des témoins viendront dire que Mme Caillaux s'était exercée au tir au pistolet dans l'établissement de M. Gastinne-Renette, armurier, 39 avenue d'Autin, dans le quartier des Champs-Elysées, où elle acheta d'ailleurs le revolver et les balles dont elle se servit au moment de l'attentat."

Le "Petit Journal" dit que d'après plusieurs personnes qui se disent bien informées, Mme Caillaux se rendit, lundi matin, chez un dentiste à qui elle dit: "Faites tout ce qui est nécessaire pour que mes dents soient en bon état, car je ne vous verrai plus de longtemps."

SUR LA FRONTIERE

Des soldats mexicains enlèvent un américain sur le territoire du Texas.

Austin, 24.—Charles Ballard, citoyen américain, a été enlevé mercredi dernier par les Mexicains à Carrizo Springs (Texas) et a réussi à s'échapper en traversant le Rio Grande; tel est le texte de la dépêche envoyée au gouverneur Colquitt. Ce dernier a télégraphié immédiatement pour savoir si dans le territoire de Carrizo Springs l'assistance des gardes forestiers du Texas pouvait être de quelque utilité.

Voici le télégramme envoyé par M. Gardner au gouverneur le 19 mars.

"L'Américain Charles Ballard a été enlevé hier matin de la ville à neuf heures par cinq Mexicains et emmené la corde au cou, les mains attachées derrière le dos, près de la baie de San Ambrosia, dans le voisinage du ranch de San Pedro.

"Il traversait la rivière quand il coupa la corde et s'enfuit dans la direction du territoire américain. Les Mexicains tirèrent sur lui plusieurs coups de feu mais sans le blesser.

"Il retraversa alors la rivière, réussit à aborder sur le territoire américain et se réfugia dans le ranch de San Pedro situé à 6 kilomètres de Rio Grande. On croit que ce sont des soldats fédéraux qui seraient les auteurs de cette tentative d'enlèvement. J'ai envoyé prendre des nouvelles de Ballard, J'arriverai demain soir.

LES TROUPES DE VILLA ENTRENT A TORREON

Elles occupent deux quartiers de la ville après une lutte sanglante.

Juarez, (Mexique), 26.—Un message reçu ce soir par le chef d'état-major du général Carranza, dont le frère est avec les troupes de Villa, dit que les rebelles se sont emparés de deux quartiers de la ville de Torréon.

Les noms de ces quartiers n'étant pas indiqués, on ignore encore s'il s'agit de quartiers de la banlieue ou de la ville même.

Le message indique qu'on s'est battu dans les rues avec acharnement.

Ce soir, le bruit court que la garnison fédérale de Torréon s'est rendue.

Le combat de Gomez Palacio, qui a précédé l'attaque de Torréon, a été un engagement sanglant. Les blessés encombrent les ambulances des rebelles à Elverjel et Bermejillio.

A Gomez Palacio, les cadavres des soldats tués pendant l'action restent étendus dans les rues et nul ne paraît s'occuper de les enlever.

SOUS LE SCEPTRE DE VILLE

Les soldats rebelles se livrent impunément au pillage et à toutes les orgies

Mexico, 28.—Des personnes arrivées aujourd'hui de Durango ont raconté des histoires très édifiantes sur la conduite des rebelles dans cette ville. Une petite force de fédéraux, ont-elles ajouté, suffirait à expulser tous les rebelles des villes de Calixto et de Contreras.

Dans ces deux villes, les rebelles ne sont pas plus de 800 hommes indisciplinés à court de munitions, passant leur temps à se griser. Leurs cartouches sont pleines, mais de cuillères ou fourchettes en argent volées aux habitants. Quant à ceux qui ne se grisent pas ils dansent et apprennent le piano.

A Contreras, ils ont fait prisonnier un pianiste réputé dans tout le Mexique, M. Recardo Castro et ils l'obligent à leur donner des leçons.

Les rebelles ont transporté une énorme quantité de butin de Darazzo à Cuencame, comprenant plus de cent pianos, de nombreux automobiles, objets d'art, etc.

A Durango, la situation est critique, les vivres se font rares. Une livre de sucre est payée 75 sous et les autres denrées ont augmenté dans les mêmes proportions. Les rebelles se livrent au pillage et à toutes les orgies. Ils se livrent journellement des combats très meurtriers dans les rues. Leurs femmes se promènent dans les rues vêtues de robes du dernier genre et portant des chapeaux garnis de plumes d'autruche ou de fantaisies de valeur. Ces robes et ces chapeaux ont naturellement été volés dans les plus grandes maisons de la ville.

Le pasteur Romax, gouverneur constitutionnel, donne presque tous les soirs un bal dans son palais.

Une vivandière, nommé Reina, préside à ces danses, vêtue de robes volées à la statue de la "vierge del Carmen" dans la cathédrale.

PROCEDES CONSTITUTIONNELS

On exile les personnes pour confisquer leurs biens.

Nogales (Mexique), 28.—Six cents habitants de l'Etat de Sonora, suspects de sympathie pour le président Huerta, vont être exilés par les constitutionnels, si l'on en croit les informations officielles qui ont été données à ce sujet. Vingt d'entre eux ont été envoyés d'Hermasillo à Nogales.

Tous ceux qui n'agissent pas suivant les ordres donnés par Carranza, vont être exilés du pays.

Il est défendu à tous les expatriés qui ont été amenés ici aujourd'hui de prendre avec eux aucun objet de valeur. Toutes leurs propriétés ont été confisquées.

Toute vérité a deux visages, toute règle deux surfaces, tout précepte deux applications.

L'EXTRAORDINAIRE COLONIE DE WISELAND

Wiseland—la Terre de Sagesse—est évidemment la plus bizarre colonie qui soit au monde et celui qui a conçu, il y a quelques années, le plan de la former ne manque pas d'une certaine excentricité, ce qu'il reconnait lui-même, du reste. Nous voulons parler du docteur Frank Murray, un célèbre médecin aliéniste de San-Francisco, que ses vingt années d'exercice comme spécialiste ont amené à la conviction suivante:

Les fous, d'après lui, ne deviennent tels que "parce qu'ils souffrent d'être et de se sentir des exceptions, n'entretenant de relation avec personne et avec qui personne ne veut en entretenir."

De là ce perpétuel et affolant monologue auquel ils ne cessent de se livrer toute leur vie.

Fort de cete conviction, le spécialiste prétend que si l'on sort les éléments d'une société, où tout le monde—sauf eux—a la même manière, prétendue sage, de mesurer et de peser les sentiments et les acts humains, et si on en forme une colonie toute spéciale où nul être réputé raisonnable n'interviendra, celle-ci deviendra une communauté vraiment parfaite.

Cette théorie toute particulière au docteur Murray, le praticien a voulu la mettre en pratique et, au moyen de fonds qui lui furent versés par des parents et amis d'aliénés, il put faire l'acquisition d'un vaste territoire au Sud de la Nouvelle-Orléans, sur les confins du Mexique, aux environs du golfe du même nom.

Il y forma donc la colonie du Wiseland, la fantastique république à laquelle l'imagination d'un Edgar Poë ou d'un Wells n'auraient peut-être point osé rêver. Reste à savoir les résultats que donnera cette extravagante expérience...

Alfred Ducasse.

LA GUERRE A L'OPIUM

On écrivait récemment ici que, malgré toutes les interdictions, les Chinois d'une certaine classe continuaient à savourer la dangereuse ivresse que procure la drogue funeste, l'opium, et l'on disait que c'étaient surtout les Persans qui se chargeaient de la répandre.

Il est certain aussi qu'à la suite de la révolution, la culture du pavot a repris une certaine extension en Chine même et que les population sont revenues dans certaines régions à leurs anciennes habitudes. Les Jeunes-Chinois ont voulu réagir et ils l'ont fait, sans même se préoccuper des conventions passées avec certaines puissances.

Une difficulté a surgi avec l'Angleterre, parce que, sans souci d'arrangements qui prévoyaient seulement une diminution progressive de l'importation de l'opium de l'Inde, les fonctionnaires célestes avaient mis l'embargo sur des quantités considérables de ce produit, prétendant interdire désormais d'une façon absolue son entrée en Chine.

Des mesures très rigoureuses, dépassant même celles des édits, ont été prises dans certaines provinces à l'égard des populations. Alors que ces édits n'interdisaient pas complètement l'usage de fumer l'opium, mais exigeaient une déclaration et le paiment d'une taxe, certains fonctionnaires ont appliqué, ces temps-ci, la peine de mort.

Le gouverneur de Tchang-cha, capitale de la province de Hounan, vient de faire fusiller une femme qui persistait à fumer. L'exécution a eu lieu devant une foule très nombreuse.

Un homme a, paraît-il, été coupé en morceaux sur l'ordre des autorités du Chansi pour s'être rendu coupable de la même faute.

G. Regelsperger.

A la cour d'assises de la Seine, le président demande à un condamné à mort s'il a une dernière prière à adresser à la cour.

Le condamné se lève et, d'une voix enrouée, inimitable:

—Je demande qu'aussitôt après l'exécution, je sois conduit à Charenton. (Asile d'aliénés.)

—Pourquoi? ne peut s'empêcher de demander le président surpris.

—Tiens, c'te bêtise! parce que j'aurai perdu la tête.

Un affreux chenapan passe en police correctionnelle. C'est sa dixième condamnation, et il n'a que vingt-trois ans.

—Comment, à votre âge, en êtes-vous arrivé à ce degré de dépravation? Les mauvaises fréquentations, sans doute? fait le président d'un ton insinuant.

—De quoi? les mauvaises fréquentations?... Je passe ma vie avec les magistrats.

L'INDUSTRIE LAITIERE DANS LE CANADA

AUGMENTATION DANS LE RENDEMENT PAR VACHE

Permettez-moi maintenant d'attirer tout spécialement votre attention sur un fait exposé dans le tableau précédent et que je crois être le plus important sous certains rapports. Je veux parler de l'augmentation dans la production annuelle de lait par vache. Cete production a monté de 2,850 livres en 1900 à 3,500 en 1910. C'est à elle que nous devons en grande partie la forte augmentation de production totale que nous avons enregistrée, car le nombre total de vache ne s'est pas beaucoup accru. C'est justement parce qu'ils n'étaient pas bien renseignés à cet égard que beaucoup d'entre nous ont cru à un mouvement rétrograde dans quelques-unes des provinces. Si la production moyenne par vache était restée la même en 1910 qu'en 1909, il aurait fallu, pour obtenir la quantité de lait produite en 1910, 3,463,571 vaches de plus qu'en 1900—soit une augmentation de 1,584,894 têtes tandis que l'augmentation réelle n'a été que de 185,502. Cette augmentation de production représente au moins vingt-cinq millions de piastres par an pour le nombre de vaches traites en 1910, et l'on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que le chiffre de 1913 est encore plus élevé.

LE CONTROLE DES RENDEMENTS INDIVIDUELS

Il serait absurde Monsieur le président, de prétendre qu'une amélioration aussi marquée dans la qualité des troupeaux canadiens est entièrement due au contrôle individuel de la production, contrôle que recommande énergiquement depuis neuf ans le service de l'industrie laitière à Ottawa, mais il n'en est pas moins vrai qu'une grande partie de ce progrès peut être attribuée directement ou indirectement à ce mouvement. C'est un bien vif encouragement pour moi-même et pour mes aides, MM. Barr, Whitley, Burgess et autres, de constater que le temps et l'énergie que nous avons dépensés sur ce travail produisent aujourd'hui des résultats tangibles, après les découragements du début. Le public sera heureux également de savoir que les quelques piastres que nous dépensons annuellement pour cette oeuvre rapportent des millions aux cultivateurs. Et nous ne sommes pas encore au bout. Maintenant qeu le mouvement est bien lancé, il sera beaucoup plus facile d'augmenter la production moyenne d'un autre millier de livres. Pensez un peu ce que li'ndustrie laitière en retirera. L'augmentation de profit,—qui se compose presque toute de profit net—contribuerait plus que toute autre cause à stimuler la production du lait en ce pays et donnerait à l'industrie un essor qu'elle n'a encore jamais connu.

Voilà certes, des chiffres et des augmentations très satisfaisants, mais les cultivateurs profitent-ils tous comme ils le devraient de ce progrès? C'est là le point important et que nous ne devons pas perdre de vue. Si la vache ordinaire produit 1,000 livres de lait de plus qu'il y a dix ans, il s'ensuit que beaucoup de vaches restent au-dessous de la moyenne et que beaucoup d'autres donnent plus que la moyenne. Vous qui m'écoutez ici, où en êtes-vous sous ce rapport? Restez-vous derrière les autres? Pour quelle raison? Y a-t-il une raison pour que vous n'obteniez pas d'aussi bons résultats que nos voisins?

Ces tableaux contiennent un autre fait sur lequel je désire appeler votre attention: c'est le développement de l'industrie dans l'Alberta et la Saskatchewan. En 1900 la valeur de la production laitière dans ces deux provinces n'était que de $1,276,050 contre $15,421,758 en 1910. Si mes renseignements sont exacts, l'industrie a pris un grand essor en ces trois dernières années il n'y a pas besoin d'être prophète pour prédire que ce territoire immense sera dans un avenir prochain, pourvu que le mouvement actuel se maintienne, un facteur important dans la production totale du Dominion.

LA SAISON 1913

Laissons maintenant cette partie de notre sujet pour passer brièvement en revue la saison 1913. Les trarérations de l'année ne se signavre la par aucun trait important. rait nunregistré une nouvelle dimimort ne nans l'exportation du frosans compter diminution sera proles chanteurs 200,000 boites, soit des plus beaux res pour la saison. l'espèce, Mais, j'y sartie à la sècheentendu ma voix; j'ai les provinces ce, j'ai usé de son instrun et en partirer Uncas des griffes de urreries, fabriques de lait condensé qui ont détourné à leur profit une plus grande proportion de lait, enfin aux expéditions toujours croissantes de lait et de crème aux villes et aux Etats-Unis.

L'EFFET DU NOUVEAU TARIF DES ETATS-UNIS

Tous les cultivateurs laitiers qui demeurent près de la frontière, savent que les expéditions de lait et de crème aux Etats-Unis ont pris une nouvelle activité depuis que le tarif des Etats-Unis a été modifié. Les droits ont été abolis sur le lait et la crème, les droits sur le beurre ont été réduits de 6 à 2½ cents la livre, et de 6 cents la livre à 20 pour cent ad valorem sur le fromage. Il est encore difficile de se prononcer sur le développement que peut atteindre ce commerce. Tant que le tarif actuel restera en vigueur il s'exportera probablement du lait et de la crème surtout aux points bien situés pour l'expédition, mais rien ne fait prévoir pour le moment du moins, qu'il s'exportera une grande quantité de lait ou de fromage. Dans l'état actuel du marché canadien, il suffirait d'une très faible exportation de ces produits pour faire monter les prix jusqu'à un taux prohibitif. Dans les circonstances actuelles, ce sont plutôt les beurres de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande que le nôtre qui approvisionneront le marché américain. Ces deux pays qui disposent d'un grand surplus pour l'exportation sont contraints d'accepter la valeur internationale, qui est plus faible que le prix courant ne promet d'être au Canada. Depuis que le nouveau tarif est entré en vigueur le 3 octobre dernier, il s'est déjà expédié de la Nouvelle-Zélande à San Francisco, de fortes cargaisons de beurre.

Au point de vue de l'industrie laitière les hordés de bouviers américains qui ont envahi certaines parties de l'Ontaro et de Québec pour faire main-basse sur notre bétail, lors de la promulgation du nouveau tarif, n'ont pas fait tant de mal que l'on pourrait croire. Ils ont enlevé un bon nombre de pauvres vaches, qui avaient fait leur temps, et que nous leur cédons avec plaisir. Il vaut beaucoup mieux que nos bons cultivateurs écoulent leurs mauvaises bêtes de cette façon plutôt que de les vendre à leurs voisins. Le seul regret qui puisse nous causer cette exportation de bestiaux au point de vue de l'industrie laitière, c'est qu'ellé nous a enlevé des génisses, dont les mérites n'étaient pas encore connus et que leurs propriétaires ont cédées en croyant qu'une si belle occasion ne se représenterait pas. Mais il n'y a pas de crainte à y avoir sous ce rapport. Pendant longtemps encore les bestiaux se vendront cher sur ce continent si la loi de l'offre et de la demande se maintient.

IMPORTATION DE BEURRE DE LA NOUVELLE-ZELANDE

Les expéditions de beurre et de fromage allant de l'est du Canada à l'ouest des grands lacs ont été inférieures à celles de 1913; on dit que le marché de Vancouver était encombré de beurre de la Nouvelle-Zélande l'été dernier et qu'il a fallu conserver une partie de ce beurre pour la saison de 1913; mais il est à noter que, si la demande de beurre venant de l'est a diminué, les expéditions directes de la Nouvelle-Zélande à Vancouver promettent d'être de 25 à 30 pour cent plus considérables que celles de l'année dernière. Le dernier steamer australien a apporté à Vancouver 17,500 boites de beurre de la Nouvelle-Zélande dont quelques-unes sont destinées à Seattle. Les importations totales à Vancouver, pour l'année fiscale terminée le 31 mars dernier, se montaient à 6,018,022 livres. Cette demande plus vive pour le beurre de la Nouvelle-Zélande provient peut-être de ce que le beurre à l'état frais, coûte moins cher que le beurre entreposé venant de l'est; quoiqu'il en soit il n'y a pas à douter que ce beurre venant des Antipodes fait une concurrence très sérieuse au beurre canadien au point de vue de la qualité, et les faits que nous venons de citer méritent d'être pris en sérieuse considération par nos fabricants de beurre.

Laissez-moi vous dire en terminant que je ne me suis pas donné la peine de rassembler tous ces chiffres simplement pour faire un discours intéressant; je désirais surtout réparer le tort causé par la publication d'opinions superficielles et erronées tendant à faire croire que l'industrie laitière a fait peu de progrès en ces dernières années. Des déclarations de ce genre tendent plutôt à retarder qu'à encourager le développement de l'industrie. Je ne voudrais pas cependant donner l'idée que nous devons nous estimer satisfaits de ces résultats. Mon but principal, en vous mettant ces faits et ces chiffres sous les yeux, est d'augmenter encore s'il se peut la production du lait en ce pays. Jamais, il me semble, la perspective de l'industrie laitière au Canada n'a été aussi brillante qu'à l'heure actuelle. Les débouchés sont assurés et il est certain que les prix monteront encore à des hauteurs qu'ils n'ont pas connu jusqu'ici.

(Discours prononcé à la convention de la société de l'industrie laitière de l'est de l'Ontario, Cornwall, 8 janvier 1914.)

PRODUCTION DU LAIT

Un grand nombre de nos cultivateurs entretiennent des préjugés contre les vieux taureaux, et même contre les taureaux adultes. On ne saurait imaginer une coutume plus désastreuse que celle qui consiste à mettre plusieurs jeunes taureaux de suite à la tête du troupeau. Les pertes qui en résultent sont nombreuses. En premier lieu la progéniture d'un taureau trop jeune n'est pas aussi vigoureuse que celle de l'animal bien développé et qui a atteint toute sa taille. En outre, au point de vue de l'amélioration du troupeau, le changement continuel de reproducteurs enlève beaucoup à l'uniformité du type et aux marques distinctives qui caractérisent tous les troupeaux dignes du nom de "troupeau d'élevage".

Quant à l'influence de l'âge sur l'aptitude productrice du taureau, on peut dire qu'elle est plutôt bonne que mauvaise, jusqu'à un âge assez avancé. Nous avons tenu, à la ferme expérimentale, les taureaux de diverses races jusqu'à l'âge de 8 ou de 10 ans, et ces taureaux ont donné très bonne satisfaction jusqu'au dernier moment, produisant invariablement des veaux forts et bien développés. L'auteur connaît des taureaux de 10, 11 et même de 12 ans qui donnent encore une bonne progéniture.

On prétend parfois que les vieux taureaux sont viceux et de traitement difficile. Parfois cette objection est bien fondée, mais on pourrait presque toujours y remédier en donnant au taureau beaucoup d'exercice. Le travail sur un manège, la traction d'un véhicule quelconque, l'exercice dans un enclos spacieux, tout ceci contribuera pour beaucoup à adoucir son caractère, sans parler de l'amélioration qui en résultera dans son aptitude à la reproduction.

La question de savoir jusqu'à quel point un taureau peut être employé dans le même tropeau est extrêmement importante. Règle générale, dans un troupeau de vaches de race, il n'est pas à conseiller d'employer un taureau sur sa propre progéniture. Il peut arriver cependant — par exemple quand on veut fixer certaines caractéristiques désirables — que l'emploi du taureau sur l'une des bêtes les plus convenables, c'est-à-dire des plus robustes de sa progéniture, soit à tolérer ou même à recommander. D'autre part, dans les troupeaux métis, surtout ceux composés de vaches à caractères dissemblables, le taureau peut fréquemment servir ses propres génisses avec les résultats les plus satisfaisants. Dans ces circonstances, l'infusion du sang entièrement neuf du reproducteur est susceptible de donner de la vigueur à la progéniture, de provoquer son développement, et l'on peut sur cette progéniture plus vigoureuse, employer de nouveau, sans risques, le même reproducteur, pour obtenir une proportion aussi forte que possible de son sang dans les femelles du troupeau que l'on désire améliorer.

L'auteur a vu ce genre d'élevage suivi en plusieurs circonstances et l'a essayé lui-même avec de bons résultats, sur son propre troupeau. On prétend souvent que ces croisements donnent naissance à des bêtes faibles, mais ceci n'est vrai que lorsque les femelles sur lesquelles on opère présentent les défauts singulièrement prononcés.

Dans le choix des taureaux il faut avoir soin de prendre des animaux d'un même type car ce n'est que de cette manière que l'on peut arriver à obtenir un troupeau uniforme et supérieur: il faut également toujours tenir compte des défauts que l'on désire corriger, et choisir un reproducteur particulièrement développé dans ces parties où le troupeau ou quelques animaux du troupeau sont faibles. Tout ceci naturellement ne doit pas nous faire oublier le but vers lequel nous devons sans cesse tendre: améliorer l'aptitude laitière de la race et plus particulièrement du troupeau en question.

J.-H. Grisdale.

Ferme Expérimentale, Ottawa, Ont.

UNE ENTREVUE DE MGR FALLON

Un document très intéressant. Ce que Mgr Fallon pense de nous et des écoles bilingues d'Ontario. D'où vient la persécution.

(*La Justice*)

On nous saura gré de mettre aujourd'hui sous les yeux du public franco-canadien la fameuse lettre de Sarnia, écrite par l'Hon. M.-W.-J. Hanna à l'Hon. Dr R.-A. Pyne, à la suite d'une entrevue que Mgr l'évêque de London accorda à M. Hanna. En cette semaine de la Saint-Patrice, nous ne croyons mieux faire que de séparer—une fois pour toutes—l'ivraie du bon grain. Il sera utile de savoir sur quels amis nous pouvons compter, et de connaître quels sont ceux que nous avons à craindre. Tendons une main loyale aux Irlandais qui combattent nos combats, et arrachons sans pitié les masques de ceux qui nous minent dans l'ombre.

La lettre de M. Hanna est pleine d'enseignements. Espérons que nos compatriotes sauront en tirer le meilleur profit.

Qu'on lise avec attention:

Sarnia, 23 mai 1910.

Hon. Dr R.-A. Pyne,
Ministre de l'Education,
Bâtisse de l'Ecole Normale,
Toronto.

Cher Dr Pyne,

Hier l'après-midi, le Père Kennedy, curé de Sarnia, m'a téléphoné pour nous inviter, Mme Hanna et moi, à aller rencontrer Mgr Fallon, à l'occasion de sa première visite dans cette partie de son diocèse. Après quelques mots de conversation, l'évêque Fallon exprima le désir de me voir en particulier au sujet d'une affaire de grand intérêt pour cette partie de la province. Ceci convenu, il se mit aussitôt à exposer toute la question de l'enseignement bilingue dans les écoles. Il est difficile de citer littéralement, mais je vous donne en substance ses propres paroles.

Il a passé, dit-il, la plus grande partie de sa vie en cette province, étant né à Kingston, ayant plus tard longtemps séjourné à Ottawa, et, à l'exception de son ministère à Buffalo, demeurant toujours dans la province et s'intéressant aux affaires ecclésiastiques. Il sent qu'il est en mesure de savoir ce dont il parle; qu'étant chargé du diocèse de London, où il y a un si grand nombre de Canadiens-français dans le comté d'Essex, il comprend que la question est d'une grande importance pratique. De fait, quant à lui, il regarde cette question comme supérieure à toutes les autres pour ce qui concerne le bien-être de ses diocésains. Il n'est pas venu à ces conclusions tout d'un coup; il a résolu, autant que la chose est en son pouvoir, de faire disparaître jusqu'aux traces de l'enseignement bilingue dans son diocèse.

L'intérêt des enfants, garçons et filles, demande que l'enseignement bilingue soit désapprouvé et prohibé; il dit qu'on l'a assuré que dans certaines parties du comté d'Essex, il y a des enfants allant aujourd'hui aux écoles publiques incapables de parler anglais, et cela trois générations après que leurs ancêtres sont arrivés dans le pays. Assurément on ne peut rien dire de plus pour prouver jusqu'à l'évidence que l'enseignement de l'anglais a été complètement négligé chez les Canadiens-français de cette région. Nous appartenons à une province de langue anglaise, habitant un continent parlant l'anglais, où tous les enfants, garçons et filles, en sortant des écoles pour affronter des combats de la vie, doivent être armés d'abord de la langue anglaise, coûte que coûte; si, de plus, ils sont capables d'ajouter le français ou l'italien ou le polonais ou toute autre langue, fort bien; mais il est absolument nécessaire que la base de l'éducation soit anglaise.

J'ai fait observer à Sa Grandeur que, selon moi, dans les localités où les Canadiens-français sont nombreux et parlent le français, on a cru que le maître d'une école réussirait davantage, vu qu'il pourrait mieux conduire les enfants de la langue française à la langue anglaise. A cela il réplique que c'est une erreur; que s'il en était ainsi en théorie, cela n'était jamais mis en pratique honnêtement; que l'argument en faveur de la nécessité du maître français dans les localités françaises était l'argument de l'agitateur clérical; et secouant son gros bras et son poing vers moi, il dit: "Je m'engage à prendre soin de l'agitateur clérical; mais pour l'agitateur politique, je ne puis le contrôler si ce n'est dans la sphère politique qu'avec l'aide des autres."

Il ajoute que le maître français a été imposé à ces parties du pays contrairement aux désirs des parents et aux intérêts des élèves; que dans le comté d'Essex il déclara à ceux qui cherchaient à lui imposer le maître français dans les localités françaises qu'il serait prêt à prendre le vote des parents Canadiens-français eux-mêmes et à les laisser libres d'enseigner honnêtement leurs propres convictions et qu'il serait heureux de s'entenir au résultat; mais que son offre n'a pas été acceptée.

Il dit encore que le politique et l'agitateur canadien-français ne manquent pas de dire que les Canadiens-français contrôlent les 15 ou 17 comtés de la province (d'Ontario). Il réplique que les Canadiens-français n'en contrôlent aucun; qu'ils ont travaillé depuis dix ans sur des listes falsifiées du recensement ici, dans la province de Québec et toujours dans le même but; et que leur unique but est de contrôler l'Eglise et l'Etat: et que, à moins d'être étouffés, ils domineraient dans les deux; enfin de faire prendre au gouvernement l'attitude qu'il croyait être celle de la grande majorité de l'Eglise dans la province: les évêques s'étaient réunis récemment et avaient formulé des résolutions, et que bientôt une députation représentant cette réunion épiscopale se rendrait auprès du gouvernement et lui soumettrait leurs vues: qu'ils avaient résolu de mettre cette affaire au rang d'une question qui prône toutes les autres en autant qu'elle les concerne, eux et leurs subordonnés; que jusqu'à présent ils avaient laissé faire, mais qu'ils avaient perdu beaucoup de terrain par leur silence.

J'ai suggéré encore que je ne pensais pas que le gouvernement fut disposé à agir d'après les réclamations du Congrès en faveur de l'enseignement bilingue. Il me fit observer tout de suite qu'il craignait que mes informations fussent incomplètes. Il dit qu'un inspecteur anglais des écoles, du nom de Sullivan, à Windsor, avait été averti, il y a quelque temps, de discontinuer l'inspection de certaines écoles dans le comté d'Essex; et, quoiqu'il ne sût pas que son successeur était de fait nommé, on lui a dit qu'un certain Chenay serait probablement à sa place. Je ne suis pas sûr que Chenay est le nom, mais c'est quelque nom terminé en hanay, ou qui se prononce comme terminé en hanay. Il dit que Chenay, bien qu'un citoyen infiniment respectable, un homme qu'il a rencontré et qu'il connaît, et qu'il était heureux de rencontrer, serait simplement une farce comme inspecteur de ces écoles; que dans une visite au comté d'Essex, la semaine dernière, quelques-uns des maîtres de ces écoles que Sullivan avait inspectées, et où l'inspecteur bilingue doit succéder à Sullivan, se présentèrent à lui; ils étaient grandement affligés à la pensée d'un inspecteur français imposant, comme il le ferait certainement, l'enseignement du français s'il était nommé pour inspecter ces écoles. Alors il ajouta de plus que, bien qu'il ne put y croire, (la rumeur circulait à Ottawa et dans les environs) que certains certificats accordés à d'autres instituteurs par la province de Québec seraient vraisemblablement acceptés comme valides par le département de l'Education à Ottawa. De cela, je l'avoue, je ne savais rien.

Toute son attitude n'est pas du tout celle d'un ennemi; mais il ne faut pas s'y tromper, c'est un homme d'un caractère extrêmement énergique, et il a cette question très à coeur; et je ne puis croire qu'une chose: c'est que, quoiqu'il arrive sous ce rapport, il y mettra tout son appui ou s'y opposera dans tout son diocèse.

Il rejette avec mépris l'idée que l'on doive enseigner aux enfants leur langue maternelle en même temps qeu la langue de l'école. Il paraît convaincu que les enfants qui sont obligés d'apprendre l'anglais dans leurs cours et leurs jeux, qui n'entendent rien que l'anglais dans les écoles, apprendront la langue dans deux ou trois mois, et que toute autre méthode est contraire à l'intérêt des enfants.

Toute son attitude me laisse libre d'écrire ce mémoire sans manquer au secret, vu qu'il n'y a rien de personnel et de confidentiel dans cette discussion; et il ajouta que, bien qu'il veuille faire tous ses efforts pour atteindre sa fin sans brusquer, il était cependant prêt à faire connaître ses vues publiquement dans tout le diocèse si l'occasion la rendait nécessaire.

Je suppose que vous et Sir James Whitney (premier ministre d'Ontario) serez heureux d'apprendre combien cette question lui tient au coeur, et voilà, pourquoi j'expédie une copie de cette lettre à Sir James.

Bien à vous,

(Signé) W.-J. HANNA.

(Traduction fidèle.)

Un éditeur, prenant un livre qu'il avait publié, et dont il n'avait vendu que trois ou quatre exemplaires, s'en plaignait amèrement devant l'auteur:

—Avec de tels livres, disait-il, il n'y a pas même de quoi manger du pain.

Froissé de cette sortie, l'auteur avait riposté par un soufflet qui avait démeublé quelque peu la bouche de l'éditeur. Cité, pour ce fait, en justice:

—Messieurs, dit-il, je confesse que j'ai pris la chose avec trop de chaleur; je lui ai cassé les dents: mais, après tout, où est le grand mal? Mes livres, prétend-il, ne lui donnent pas de pain: alors qu'a-t-il besoin de dents, n'ayant rien à manger?

Dans la cour du Palais.

Eh bien! où en es-tu, de ton affaire?

—Mon Dieu, je ne suis pas plus avancé, mon adversaire a fait défaut.

—Diable! mais cela se complique pour lui.

—Comment cela?

—Sans doute; tu me dis que ton adversaire a fait *des faux*... Eh bien! ça va à cinq ans.

EN PROVINCE

ST-EUSTACHE

Melles Alma et Honorine Leclair, de Estevan, Sask., sont retournées chez elles. Elles étaient depuis quelqeus semaines en promenade chez leur soeur Mme Joseph Lachance.

* * *

A une assemblée des syndics de la paroisse, il a été décidé de faire d'importants travaux de réparations à notre église; la Cie Charette Kirk, de Saint-Boniface, en sont les entrepreneurs.

* * *

Nous avons eu le 16 courant une élection de conseillers; la contestation eut lieu entre MM. L.-P. Hogue et E. Beadury. M. Beaudry a été réélu, à la surprise générale, par une majorité de 25 voix.

Je dis surprise, et c'en fut une, même pour M. Beaudry et ses plus fervents supporteurs, car quelque temps avant l'élection personne paraissait vouloir laisser M. Beaudry au conseil pour un autre terme.

Il est à regretter cependant que l'on se soit servi de préjugés de races pour gagner cette élection, et que ce faisant l'on ait oublié nos route, qui ont pourtant un grand besoin de réparations pour l'avancement de notre paroisse.

Comme il ne faut jamais désespérer, nous espérons que M. Beaudry fera mieux que par le passé et que s'il prête son concours à notre préfet, M. T. Laflèche, qui lui est un des fervents des bonnes routes, nous aurons l'année prochaine les plus beaux chemins de la Municipalité.

* * *

M. Michel Pattenaude, qui était venu passer l'hiver avec sa famille, est retourné sur son "homestead" depuis quelques jours.

* * *

M. Eugène Albert, de Bluff Creek, était de passage parmi nous la semaine dernière.

Sikinik.

FANNYSTELLE

Mardi le 16 mars a eu lieu en la chapelle du Couvent, messe solennelle en l'honneur du patron de notre curé.

Les enfants sous la direction des RR. SS. Oblates du S. C. et de M. I ont rendu avec âme la messe des anges. Nous remercions nos bonnes religieuses d'avoir si bien préparé toute chose.

* * *

Dimanche le 22 courant, les paroissiens de Fannystelle avaient le plaisir de voir parmi eux Mgr Dugas.

C'est la visite du Père des Ligueurs du Sacré Coeur de notre paroisse, puisque Mgr Dugas en fut le fondateur. A la grand'messe Mgr a donné le sermon sur la tempérance. Il a vigoureusement condamné l'alcohol et ceux qui "brossent" de temps à autre, et il a qualifié de tonneaux ambulants ceux qui boivent régulièrement.

Aux vêpres qui ont eu lieu à 4 heures, Mgr a parlé du grand patron des familles catholiques, Saint Joseph.

Nous remercions ce grand prédicateur d'être venu nous rendre visite; ses paroles trouvent toujours place dans les coeurs de nos populations catholiques.

* * *

Les relations diplomatiques se sont beaucoup améliorées entre le sellier John et le forgeron Albert, ce dernier a remis à John son "spring". Le procès-verbal est fini et John, de cette façon, a pu ajouter une "couchette" nouvelle à son "telemen".

* * *

M. J. Piché est retourné à Gravelbourg cette semaine.

* * *

MM. Joseph et Emmanuel Couture, de Saint-Boniface, étaient en promenade ici.

* * *

Un bon nombre de nos libéraux se sont rendus à la convention libérale, où ils ont été voir la "binette" et les "risettes" du prétendant au trône, M. Norris. Ces messieurs veulent faire changer le programme électoral du chef libéral.

M. Norris a dit qu'il ferait aussi bien que le gouvernement Roblin. "Il tolérait" pour ce qui a rapport à la question de nos droits scolaires. A quoi bon de changer de gouvernants si ceux qui aspirent à la position ne veulent pas faire plus.

Ce sont là des petits feux de paille et aussitôt que l'homme aux idées Greenway sera au pouvoir, il ne perdrait pas de temps à serrer le noeud qui serre le cou de tous les catholiques.

* * *

Voici les devises du *Free Press*, que l'on peut voir à tous les jours en première page éditoriale: "Freedom of Trade, Liberty in Religion, Equality in Civil Rights." Devises très excellentes si le *Free Press* les mettaient en pratique.

"Liberty in Religion". Est-ce que les catholiques n'ont pas autant droit que toi à la liberté de leur religion, et pourquoi vomis-tu si souvent de tes articles lugubres contre la religion du Christ?

"Equality in Civil Rights." Les lois de la Confédération canadienne ne sont-elles pas là donnant au catholiques la liberté de religion dans leurs écoles?

Le "Fair Play" du *Free Press* la belle affaire.

C Vrai.

* * *

Fannystelle, 26.—Un incendie désastreux a détruit l'hôtel du village, propriété de M. G. Couture, et a fait une victime dans la personne de M. B. F. Frantz, vieillard âgé de 65 ans. Le feu a pris à la suite d'une explosion de lampe à pétrole en la chambre de Paul, fils de M. Couture, âgé de 12 ans.

L'incendie s'est propagé avec la rapidité de la foudre, de sorte que les communications intérieures de sauvetage furent coupées.

M. B. F. Frantz n'a sans doute pas entendu l'alarme du feu, et avant que l'on ait pu trouver une échelle pour lui porter secours, sa chambre était toute en feu.

M. Hervé Denmat a à plusieurs reprises essayé, à l'aide d'une échelle de porter secours à la malheureuse victime, mais ses efforts héroïques furent sans succès.

Plusieurs pensionaires durent sauter du deuxième étage pour sauver leur vie, et deux d'entre eux se firent de vilaines entailles et aux pieds, aux mains quand ceux-ci vinrent en contact avec des morceaux de vitre. On a cru pour un moment que l'incendie allait se propager à l'écurie de louage située tout près.

La gare du C. P. R. était dans un danger imminent. L'opérateur, M. P.-A. Bouvier, aidé de plusieurs citoyens, a tout mis son ménage à la belle étoile, mais il en a été quitte pour son déménagement.

Après que l'incendie fut abattu, on forma une brigade et à l'aide de plusieurs seaux d'eau on parvint à éteindre le feu à l'endroit où le corps de la malheureuse victime était supposé être.

Trouvaille lugubre qui a rempli d'horreur ceux qui ont fouillé les débris. On découvrit les restes carbonisés de celui qui quelques heures auparavant s'était retiré dans sa chambre tout joyeux et plein de vie.

La victime n'avait plus de jambes, un bras seulement était attaché au tronc, la tête était presque toute décomposée.

Le propriétaire de l'hôtel, M. G. Couture, a perdu tout son ameublement: pas une épingle n'a été sauvée. Un bon nombre de pensionaires se sont sauvés revêtus de leurs habits de nuit.

La bâtisse était assurée pour la somme de $8,000.

M. B.-F. Frantz est un riche banquier de Paw Paw, Ill. Il laisse pour pleurer sa perte une épouse et une fille, résidant à Paw Paw.

M. Frantz était propriétaire de 1,500 acres de terrain par ici, et il passait l'été parmi nous.

Ses restes seront transportés ce soir à Paw Paw accompagnés de son beau-frère, le Dr Taylor.

A sa famille en deuil nous offrons nos plus vives sympathies.

Un témoin.

SAINT-CLAUDE

Le lundi 22 fut une jour d'alertes. Vers 11 heures du matin le bruit d'un commencement d'incendie chez M. G. Bériaut mettait en branle une bonne partie du village Depuis l'incendie qui, il y a une quinzaine, a complètement détruit, en une heure de temps, le presbytère de Saint-Claude, la population n'hésite point à répondre aux appels du téléphone. Déjà on apercevait une épaisse fumée qui montait en sombres colonnes vers le ciel et sur le toit les flammes dansaient et couraient rapides.

Armés de haches et de seaux les habitants de toutes parts accouraient... Mais du haut de son toit où il se promenait un balais à la main M. Bériaut avertit sèchement l'équipe que quand on mettait le feu soi-même ce n'était pas un incendie.

Toutes choses expliquées, il s'agissait d'un nouveau mode de goudronnage que le propriétaire essayait sur son toit.

* * *

Le même jour vers 2 heures un attelage emballé parcourait les principales rues avec l'avant-train d'une voiture et sans conducteur, puis de bouche en bouche la nouvelle se répandait qu'ils avaient écrasé un homme et que l'on demandait un prêtre. Cette fois un accident sérieux s'était produit.

M. Charles de Moissac, incapable de maitriser son attelage faute d'un point d'appui, avait été précipité sur le sol durci par la gelée. Transporté chez M. E. Jobin, on constata que heurté violemment dans la région de la tempe il avait perdu connaissance. Des soins empressés lui rendirent le sentiment de la réalité et d'une douloureuse foulure du pouce. Une heure après il put être transporté chez lui, où ses chevaux l'avaient précédé sans plus de mal. Quelques jours de repos et de bon soins rendront à notre ami sa bonne apparence et l'usage de son pouce.

* * *

Jeudi 26 M. Octave Esnault nous revenait de France avec son père et en même temps qu'eux arrivait Melle Teo, une jeune picarde venant rejoindre son frère Fernand, employé chez M. G. Bonnefoy. Par le même train nous arrivait une nouvelle pénible, celle de la nomination du R. P. Jean-Marie Comte au poste de curé intérimaire d'Elie en remplacement de M. l'abbé Bouillon, missionnaire-colonisateur. Il lui fallait être rendu dans sa nouvelle paroisse dans les 48 heures. Les gens de Saint-Claude n'avaient jamais peut-être apprécié la valeur morale de cet humble prêtre comme ils le firent à cette heure de la séparation. Ce départ est une grande épreuve pour le R. P. Joseph Radaz, dont il était un auxiliaire inappréciable, et pour toute la paroisse que ne savait quoi admirer le plus dans sa vie de cénobite, sa piété, son humilité, son ardeur au travail ou sa passion pour le travail du bois.

Les confessionnaux furent sa première oeuvre. Mais quand dans la nouvelle église parut le maître-autel, sorti de toutes pièces de ses mains ce fut un cri d'admiration générale; le sens de la composition, la délicatesse du détail, le fini du travail révèlaient un artiste et un maitre ouvrier. Puis vinrent la table de communion, l'autel de saint Joseph, la chaire, la balustrade de la tribune qui modifièrent si heureusement l'acpect de notre église en l'enchérissant d'un mobilier de tout premier ordre qu'on n'eut pu se procurer qu'à grand renfort de piastres.

Et de cet artiste religieux on n'apercevait presque jamais l'humble figure que lorsqu'il célébrait les offices religeux ou dans les réunions des sociétés catholiques.

Ceux-là seuls qui purent l'approcher de plus près pourraient dire sa foi profonde, son zèle ardent, sa bonne humeur, son esprit d'abnégation. Intéressé aux études du cercle de jeunes gens, il leur annonçait une série de sermons sur la franc-maçonnerie dont disait-il, on ne remarquait pas assez les malfaisances. Il voulait aussi ajouter à l'église des bancs neufs, des colonnes ouvragées, et avant tout encore un autel de la Sainte Vierge. Mais voilà que son évêque lui désigne une autre travail.. alors il part le coeur déchiré, mais le visage souriant. Alors nous, nous comprenons plus pleinement que celui qui nous quitte est un digne représentant du Christ, un prêtre selon le coeur de Dieu, que c'est une bénédiction qui est ôtée de la paroisse:

Paroissiens d'Elie, nous vous le demandons, ouvrez tout grands vos coeurs et faites-lui oublier par vos preuves de sympathies la peine que lui cause son éloignement de Saint-Claude. N'attendez point comme nous pour apprécier le bonheur de l'avoir parmi vous et pour estimer ses vertus sacerdotales à leur juste valeur que l'appel de son évêque l'arrache à votre paroisse.

HAYWOOD

M. Hélie Dajesse et sa dame ont été rendre visite à M. Euclide Ouellet dimanche a usoir le 22 courant.

* * *

M. de Moissac de Saint-Claude est résident à Haywood, sur la terre qu'il a achetée dernièrement.

* * *

M. Boëll, aussi de Saint-Claude, Man., doit prendre possession de la terre qu'il a achetée à Haywood.

* * *

Mme Louis Gagnon est de retour de Duluth, Minn., où elle était en promenade depuis une couple de mois chez sa fille, Mme Tessier.

M. Ludger Gagnon est en promenade à Fannystelle pour quelques jours.

Fifi.

Roman de La Liberte No 22

Le DERNIER DES MOHICANS

PAR

FENIMORE COOPER

"Foi de pauvre homme! dit-il après s'être rapproché du groupe, j'ai failli prendre ce malheureux insensé pour un vrai Mingo! En parcourant tout son corps des yeux pour choisir la place où je le frapperais plus sûrement, j'ai reconnu... devinez qui. Uncas? Notre chanteur, notre maitre en psalmodie. Il peut se vanter de m'avoir donné une terrible émotion; j'aurais été désolé de tirer, maintenant que nos plans sont arrêtés, un coup de fusil au milieu de ces bois n'eût pas manqué d'attirer sur nous toute l'armée des Hurons. Ainsi j'aurais tué, en contrariant tous nos projets, ce pauvre la Gamme, dont la vie ne saurait nuire à personne et dont la mort ne nous eût point profité, sans compter que ceux qui aiment les chanteurs auraient perdu un des plus beaux représentants de l'espèce. Mais, j'y songe, il a déjà entendu ma voix; j'ai pris sa place, j'ai usé de son instrument pour tirer Uncas des griffes de ses ennemis: je vais essayer si ces sons ne lui seront pas plus agréables que le bruit de mon tueur de daims."

Oeil-de-Faucon se mit aussitôt à se glisser comme un serpent à travers les broussailles; puis, arrivé à une certaine distance de David, il se mit à moduler le chant le plus bizarre et le moins harmonieux qui se puisse imaginer; il est vrai de dire pourtant qu'il ressemblait encore assez à celui qu'il avait fait retentir, la veille, au milieu du campement de ses ennemis.

L'oreille fine et exercée du musicien n'y fut point trompée; il chercha tout d'abord à se rendre compte de l'endroit d'où pouvaient partir ces sons. Assuré que le chasseur tout seul pouvait être l'auteur d'une semblable mélodie, il accourut dans la direction de la voix, et arriva bientôt auprès d'Oeil-de-Faucon. Celui-ci le ramena aussitôt sur le lieu de la conférence et l'interrogea sur la situation de l'ennemi.

"Si les Hurons sont à portée de nous entendre, dit-il, chemin faisant, à son compagnon en le prenant par le bras, je voudrais bien savoir un peu ce qu'ils ont affaire à deux fous au lieu d'un: qu'en pensez-vous, l'ami?"

Et comme David la Gamme, moitié souriant, moitié pris de peur, hésitait à répondre, le chasseur reprit:

"Nous n'avons rien à craindre ici, vous allez vous trouver au milieu de vos amis."

Et en même temps il l'emmenait devant Uncas et sa troupe.

Le musicien n'était point complètement rassuré; néanmoins, en se trouvant en présence du jeune chef auquel il avait montré tant de dévouement, s'exposant à une mort cruelle pour le sauver, il reprit ses sens, salua profondément, et, par un geste familier, voulut tirer de sa poche ses lunettes et son psautier; mais le chasseur l'arrêta:

"Non, non, s'écria-t-il, il ne saurait être question de vos roucoulements à cette heure; racontez-nous en bon anglais tout ce que vous savez des trames des Mingos. Que font-ils à cette heure? Je parierais que vous n'avez même pas pris soin de les observer exactement; c'eût pourtant été là une occupation plus profitable que de passer le temps à exercer votre gosier."

David, ainsi pressé, hésitait à répondre; mais, considérant l'air sombre et sauvage des Delawares qui l'environnaient, il eut encore un mouvement involontaire d'effroi. Néanmoins, Uncas lui ayant adressé la parole avec une grande douceur, il reprit ses sens et parut en état de répondre:

"Les païens, s'écria-t-il, sont en campagne; je les ai vus partir en bon ordre."

Puis, comme si ses oreilles délicates souffraient encore du tintamarre qu'il avait entendu:

"Quels cris! quel tumulte! quel tapage infernal! Le camp était sens dessus dessous; je soupçonne fort qu'ils avaient les plus mauvaises intentions. Jugez-en: espérant les calmer, j'ai voulu essayer du pouvoir si puissant, si persuasif de la douce mélodie; ils ont refusé de m'entendre: plus je chantais, plus leurs vociférations redoublaient: le chant sacré n'exerçant plus ses charmes, j'ai dû fuir, et j'avais pris la résolution de chercher un refuge dans la tribu des Delawares.

—Si vous vous étiez hâté un peu et que vous fussiez arrivé tantôt dans la tribu des Delawares, vous n'auriez pas beaucoup gagné au change, et vos oreilles délicates auraient pu se trouver tout aussi offensées, répondit le chasseur; mais cela importe assez peu, dites-nous maintenant où se trouvent les Hurons.

—Ils sont tous soigneusement cachés dans la forêt, en avant de leur village et à assez peu de distance d'ici. Croyez-moi, et pour cela je suis bien aise de vous avoir rencontrés; par prudence, ne vous avancez pas davantage, il vous arriverait malheur. Je vous engage à retourner sur-le-champ en arrière."

Uncas, qui comprenait fort bien tout ce que disait le chanteur, eut un sourire; il jeta un fier et noble regard sur ses compagnons, puis il dit doucement, sans s'émouvoir:

"Et Magua, où est-il? L'avez-vous vu?

—Il est rentré dans le camp comme un furieux, ramenant avec lui la jeune fille qu'il avait d'abord confiée aux Delawares. Il l'a tout aussitôt brutalement enfermée dans les cavernes. Ce sauvage me paraît fort méchant, défiez-vous de lui. Il n'a guère tardé à revenir trouver les autres, puis il s'est mis à leur tête et a quitté le camp en proférant des menaces terribles. En vérité, je ne sais pas à qui il en veut, ni qui a pu le courroucer ainsi.

—Avez-vous entendu? s'écria le major Heyward; il a enfermé Cora dans les cavernes... Dieu merci! nous les connaissons, ne pourrait-on pas marcher tout de suite à sa délivrance, profitant surtout de l'absence des guerriers, et enlever la pauvre captive pendant qu'ils nous guettent dans la forêt?"

Uncas, à ces mots, se tourna vers le chasseur, et, avant de répondre au jeune officier anglais, il dit à son vieil ami:

"Qu'en pense Oeil-de-Faucon?"

La passion de ces hommes, d'ordinaire si calme, était si violemment surexcitée, qu'ils ne savaient plus quel parti prendre: ils portaient tous, pour des motifs différents, mais réels et vrais, un si vif intérêt à la malheureuse Cora, que ces guerriers expérimentés, accoutumés aux luttes si difficiles, faites de stratagèmes, de surprises et de patience, au fond de ces déserts, furent sur le point de céder à leur emportement.

Heyward ne voulait pas perdre une minute; il se reprochait comme une faute, comme un crime, tout délai. Ne fallait-il pas avant tout marcher à la délivrance de la noble file de Munro? N'avait-elle pas assez souffert déjà? Qui pouvait savoir jusqu'où se porteraient les brutalités de Magua? N'avait-il pas déjà fait trop souvent ses preuves? Le monstre était capable de tout; il n'aurait ni pitié ni merci; s'il avait remis à plus tard les tortures qu'il réservait à sa captive, sur laquelle il avait juré de venger les coups qu'il avait autrefois reçus par les ordres de son père, c'est qu'il savait les Delawares à ses trousses, c'est qu'il savait qu'Uncas, soumis par le respect à la décision du tamenund, allait se mettre en campagne et le poursuivre sans paix ni trève, jusqu'au succès, jusqu'à la mot de l'un ou de l'autre. Heyward concluait qu'il fallait partir, aller au plus pressé, courir à la caverne et rendre la liberté à Cora.

Uncas gardait un extérieur plus calme et plus tranquille; mais le sang bouillonait dans ses veines: Cora aux mains de son rival! Cora prisonnière du Renard-Subtil! Il n'y pouvait songer, et, sans l'oser dire, il était de l'avis du major. Sans cédér extérieurement, il lui savait gré de son ardeur; il trouvait encore ses emportement trop calmes; il ressentait la même violence, se contenant encore, mais ayant à peine besoin d'un encouragement pour parler comme lui.

Le chasseur, en vérité, allait presque partager la manière de voir des deux jeunes gens; il s'était attaché, lui aussi, depuis qu'il combattait pour elle, à cette noble jeune fille. Il voulait la sauver, la rendre à son père. Uncas n'avait point parlé, mais il avait lu dans son regard: il fut sur le point de dire: "Allons délivrer Cora!"

Il hésita pourtant, réfléchit un instant; puis, redevenant maître de lui, il adopta un plan qui, sans écarter l'idée de la délivrance immédiate de la fille de Munro, rentrait pourtant dans un système de prudence dont il ne convenait pas de s'écarter.

"Donnez-moi, dit-il d'un ton résolu, donnez-moi mes vingt hommes, je vais m'engager dans les bois, et, tournant par la droite au bord de l'eau, j'atteindrai le lieu où sont établis les castors; je trouverai par là, en passant, le sagamore et le colonel Munro. Quand vous entendrez le cri de guerre de ce côté, Uncas, chassez devant vous, et je vous réponds que les Mingos, pris ainsi entre deux feux, seront bientôt à notre merci. Nous n'aurons plus qu'à courir au village, aller droit à la caverne et délivrer la jeune femme.—Major, ajouta-t-il, voilà un plan bien simple, mais j'affirme qu'il peut réussir avec du courage et de la patience.

—Voilà un plan qui me convient, s'écria le major, qui ne son-

NOTRE-DAME DE LOURDES

Notre paroisse a été témoin d'une bien belle fête chez les Soeurs Chanoinesses des Cinq-Plaies du Manitoba.

Deux Soeurs prononçaient leurs premiers voeux. Ce furent Soeur Marie Imelda de l'Eucharistie, née Régina Baron, de Saint-Alphonse, et Soeur Marie-Henriette, née Henriette Heiget, de Saint-Claude.

Melle Jeanne Boitier a reçu le saint habit sous le nom de Soeur Marie-Aimée de Jésus. S.G. Mgr l'Archevêque avait délégué le R. P. Charles Deutschler pour présider la cérémonie.

Le R. P. donna aussi le sermon de circonstance. Il fit remarquer que les Soeurs Chanoinesses des Cinq-Plaies ont pour but de leur vocation, d'aider le prêtre dans le ministère paroissial. Comme lui elles récitent ou chantent l'office canonial, et se dévouent, selon les circonstances et les besoins, à l'éducation des enfants, aux soins des malades, etc. C'est vraiment une vie admirable. Puisse le Divin Chasseur des âmes leur amener un grand nombre de fervents et solides vocations.

Amicus.

DUNREA, MAN.

Les lecteurs de la *Liberté* ont du apprendre que notre village a subi des pertes considérables par un incendie qui détruisit la partie la plus importantec, c'est-à-dire la partie commerciale.

* * *

M. Louis Gauvreau est allé à Winnipeg ces jours derniers par affaires.

* * *

M. A. Lavoie nous a aussi quitté cette semaine pour la ville pour affaires urgentes. Il sera de retour au commencement de la semaine.

* * *

M. Henri Beaupré est de retour de l'Est. Il parait satisfait de son voyage, mais il dit qu'il s'est beaucoup ennuyé. *No place like home.*

* * *

M. Damase Côté parait bien réussir à l'élevage du porc. Il en a déjà une grande quantité. Nous lui souhaitons plein succès.

* * *

Nous voyons sur les lieux de l'incendie de nombreuses personnes qui viennent visiter les ruines.

* * *

Il y a des gens qui prennent plaisir à crier à toute force dans le téléphone. Ceux qui se permettent cela devraient avoir comme pénitence une marche de cinq milles chaque matin avant de se lever.

LA SALLE

Notre petit village de La Salle suit le mouvement du progrès de notre siècle. Certaines gens inspirés "je crois par les muses" prétendent se rendre intéressant en faisant paraitre de fausses nouvelles en annonçant sur le dernier numéro le mariage de Melle Georgina Vouriot à M. A. Dusablon de Norwood.

Ces dites personnes devraient ajouter à leur assaisonnement un grain de charité. Si du moins l'on se moque des vivants, que l'on respecte les disparus. Laissez refroidir la terre encore fumante avant d'énoncer ces rêves imaginaires que peut-être quelques flanards en désirent autant perdus dans la brume de leurs cigarettes.

Georgina.

* * *

M. Richard, de Saint-François, était en promenade chez M. Levasseur.

* * *

M. et Mme Ephrem Rochon sont de retour d'une promenade chez leurs parents de Winnipeg.

* * *

M. Léveillé, de Winnipeg, commis voyageur canadien-français, était de passage ici cette semaine.

* * *

Melle Irène Rochon est pour quelque temps chez ses parents de Saint-Charles, Saint-Boniface et Winnipeg.

* * *

M. Paul Robillard, un de nos jeunes les plus en vue, était à Winnipeg cette semaine.

* * *

M. Wilfrid Legacé est à finir sa maison. Aurait-il envie? Je laisse à Gimgembre de nous faire cette annonce de mariage.

* * *

N'est-ce pas que c'est commode quand nous avons un frisson de se servir de (Gimgembre)?

* * *

MM. Gaudry sont allés à Morden rendre leur témoignage au procès de Krafchenko.

* * *

Eh! "Ami" Gimgembre, est-ce que par hasard vous auriez trop fait usage de (Gimgembre) et pas assez de (Poivre et Sel) que vous avez tant de rapports. Apparaissez encore avec vos annonces de mariage, veillée de jeunes gens, exploits de conseillers, mais vos expressions telles que "corruption", c'est trop raide et estomaquant pour les bons lecteurs et lectrices de la *Liberté*.

Poivre et Sel.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

La semaine dernière M. Léo Marcil, chef des départements de feu et de police de Saint-Boniface, a passé quelques jours en promenade chez ses parents à Saint-Jean-Baptiste.

* * *

M. Albert Valcourt est l'heureux papa d'une grosse fille; la maman et la fille sont bien. Nos félicitations à M. Valcourt.

* * *

Melle Emelda Boiteau institutrice à Transcona, est venue passer le dimanche chez ses parents. M. et Mme Jim Boiteau, autrefois de Letellier, qui demeurent maintenant à Saint-Jean-Baptiste.

M. Etienne Bissonnette qui avait bie[n] hâte de voir arriver le premier vollier d'outardes pour leur faire la chasse, a vu son désir se réaliser cette semaine, nous espérons qu'elles ont amené le printemps avec elles.

* * *

M. et Mme Ovila Dupas, du Norwood, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Nap. Comeault.

* * *

M. et Mme Conrad Dozois, de Saint-Boniface, sont venus rendre une courte visite à M. Jos. Pélissier.

* * *

Théo. Marcil est de retour d'une promenade de quelques jours chez son frère Léo, de Saint-Boniface.

* * *

Dimanche au soir M. Albert et Melle Hélène Comeault donnaient une soirée à leurs nombreux amis à Saint-Jean-Baptiste.

LE MARIAGE EN CHINE

Un curieux céremonial.

Parmi les coutumes les plus remarquables qui sont en honneur chez les Chinois, il n'en est pas de plus intéressantes, à mon avis, que celles qui entourent la cérémonie du mariage.

Les Chinois, nul ne l'ignore, aiment les manifestations publiques de la douleur et de la joie. Laissons de côté les manifestations de la douleur, et passons sans préambule à l'étude de la manifestation de la joie, c'est-à-dire du mariage.

Le jour de la noce est arrivé.

Le cérémonial varie suivant les provinces.

Ici, c'est le jeune fiancé qui se rend lui-même à la maison de la fiancée, pour venir la chercher.

Là, c'est un des frères ou un des plus proches parents du futur époux qui s'acquitte de cette fonction.

En Chine, le cortège nuptial est toujours des plus pittoresques. Porteurs de drapeaux aux couleurs vives, porteurs de lanternes bariolées lui donnent une allure tout à fait caractéristique.

La fiancée s'est revêtue de ses plus beaux atours. Une couronne ceint sa tête. Un grand manteau la cache sous ses longs plis, coiffée d'un grand chapeau qu'elle remplace quelquefois par un long voile aux couleurs criardes, la fiancée adresse à ses parents un adieu solennel et prend place dans la chaise à porteurs.

Ce véhicule pittoresque joue un grand rôle dans la cérémonie du mariage.

Cette chaise, somptueusement recouverte de broderies, de dorures et de peintures sur émail, doit être fermée par la mère de la fiancée qui en remet la clef à une personne du cortège.

C'est au crépuscule seulement, que le cortège, sous les derniers rayons du soleil mourant, se met en route, et se rend en grand apparat jusqu'à la maison du fiancé, au milieu du bruit assourdissant des gongs et des cymbales.

A peine la fiancée est-elle arrivée devant la maison de son époux que celui-ci paraît sur le seuil.

Un tapis moelleux qui va de la chaise à porteurs jusqu'à la salle de réception est immédiatement déployé par des servantes. Le fiancé porte, au côté, un narquois rempli de flèches. Il fait trois fois de suite le geste de tirer sur la chaise à porteurs. Parfois même, il tire véritablement pour mettre en fuite les mauvais esprits. Comme bien l'on pense, il a soin, dans ce dernier cas, de toujours tirer à côté.

La cour de réception dans laquelle la chaise à porteurs s'est arrêtée est magnifiquement décorée. Elle disparait presque sous l'amoncellement des tentures. La fiancée s'avance alors jusqu'à la porte de la chaise. Il l'ouvre. La fiancée sort et lui donne le bras. Le cortège se met à pousser des cris bruyants et prolongés. Cela dure un bon quart d'heure. Les fiancés d'un geste remercient puis, pendant que des boissons variées circulent, ils adressent au ciel une prière fervente.

Une porte qui conduit aux appartements particuliers des nouveaux époux s'ouvre alors.

Sur le seuil, dans un bassin de cuivre des charbons rouges se consument. La fiancée doit sauter pardessus les charbons sans les toucher. Plusieurs auteurs ont fourni, sur cet usage au moins bizarre, des explications ingénueuses, mais, à vrai dire, l'origine de cette coutume, qui se perd dans la nuit des temps, reste vague, imprécise et mal définie.

Ce rite accompli, la fiancée reçoit sur un plateau une copieuse portion de millet bouilli. Elle a vite fait de l'engloutir, en s'aidant des petites baguettes traditionelles.

A peine la fiancée est-elle arrivée dans la chambre à coucher qu'elle se jette aux pieds de son mari en poussant des cris inarticulés. C'est une manière comme une autre de reconnaître la supériorité de l'homme sur la femme. Le fiancé enlève le voile qui cachait les traits de la mariée. Le visage cependant n'est pas encore complètement découvert. Des rangs de lourdes et longues perles qui pendent de la couronne le dissimulent en partie. La couronne ne sera pas enlevée que plus tard. C'est alors que le jeune Chinois pourra contempler pour la première fois de sa vie les traits de celle que ses parents lui ont choisie pour épouse, en oubliant de le consulter.

L'époux qui ferait montre à cette apparition d'un étonnement de mauvais goût serait immédiatement considéré comme un personnage complètement dénué de savoir-vivre.

La cérémonie est encore loin d'être terminée. Les nouveaux époux doivent encore se plier de bonne grâce à une foule de formalités: visite à la salle des ancêtres, prières aux dieux de la maison, protestations de soumission et d'obéissance de la jeune femme à ses futurs beaux-parents.

Ceci fait, la mère du fiancé prend deux coupes rattachées l'une à l'autre par un cordon de couleur rouge. Ele les remplit de vin; et les conjoints, d'un trait, vident la tasse qu'on leur tend.

Certaines coutumes, qui paraissent bizarres au premier abord, attirent plus spécialement l'attention d'un observateur étranger, notamment celle qui consiste à critiquer à haute voix les toilettes, le maintien, le caractère de la fiancée.

Inutile d'ajouter que ces critiques portées par les personnes du cortège ont lieu devant l'épousée qui n'a pas l'air de s'en émouvoir outre mesure. Elle doit savoir que cela fait partie du cérémonial du mariage, au même titre que les protestations de soumission, la prière aux dieux lares et les énigmes à deviner. Car les Chinois sont avant tout des pince-sans-rire Ils poussent l'amour de la psychologie jusqu'à ses plus extrêmes limites.

Sans pitié, les invités accablent la fiancée de leurs critiques et de leurs sarcasmes pour voir, à la manière dont elle les supporte, si elle a bon ou mauvais caractère. Le Chinois donne à sa fiancée, qui tout à l'heure sera sa femme, des énigmes à deviner, pour se rendre compte du degré de son intelligence.

Peut-être est-ce pour le fiancé, méfiant et roublard comme tous les Chinois, un moyen déguisé de mettre à l'épreuve la perspicacité de son épouse.

H. Dallemand.

EN ROUTE POUR L'ALBERTA

Le Révérend M. J.-A. Ouellette, organisateur de la Colonisation dans l'Alberta vient de s'embarquer pour le pays ensoleillé, après une visite de deux mois à Montréal et dans les laentours. Il s'en va préparer les voies aux nouveaux et nombreux colons qui dirigent actuellement leurs pas vers es pays fortunés où les nôtres sont en train de devenir une force avec laquelle il faudra bien compter et qui aura sa répercussion bienfaisante sur tout le pays et sur toute la race.

Cela ne pourra se faire que par l'organisation et la colonisation. La première de ces deux conditions existe par le Bureau de colonisation d'Alberta qui a ses bureaux, 224 Jasper, Edmonton, Alta., et elle vit et elle vivra d'une vie plus intense et mieux nourri par la correspondance et coopération réciproques de l'organisateur avec l'Agent de colonisation à Montréal, le Rév. J.-A. Normandeau, au bureau d'immigration, 308 Saint-Antoine, Montréal.

Accompagnaient le Rév. J.-A. Ouellette, le Rév. J.-A. Bélanger, prêtre, originaire de Saint-Janvier, qui va rétablir sa santé délabrée tout en travaillant au bientre de ses compatriotes; le Rév. E. Trudeau, ecclésiastique de Montréal, pour semblable raison et qui terminera ses études théologiques au Collège des Jésuites, à Edmonton.

Par le même train se sont aussi embarqués une quinzaine de colons à destination de Saint-Paul, Lac-la-Biche et autres endroits de colonisation. Bon voyage à tous et réussite dans leurs entreprises.

Communiqué.

geait qu'à la délivrance de Cora; il faut tout de suite le mettre à exécution.

Les chefs s'arrêtèrent alors à ce projet, et les dernières dispositions furent bientôt prises.

XXII

Pendant que le jeune guérrier mohican, replacé depuis si peu de temps dans une situation digne de son origine, pendant que le Cerf-Agile faisait ses préparatifs de guerre et disposait ses forces, nul bruit avant-coureur du carnage et de la mort n'éveillait les bois paisibles et silencieux; à l'exception de ces hommes réunis ainsi en conseil, on eût dit que ces immenses massifs de verdure étaient aussi solitaires, aussi dépourvus d'habitants qu'au moment où ils étaient sortis, pour la première fois, des mains du Créateur. L'oeil le plus vigilant et le plus perspicace pouvait plonger dans toutes les directions, sonder tous les intervalles libres laissés entre les branches des arbres touffus: nulle part il ne rencontrait le moindre indice, le moindre mouvement, et son oreille n'eût pas perçu le plus léger bruit trahissant la présence d'un être humain, dénonçant l'approche d'un ennemi; tout, en ce vaste paysage, gardait l'apparence d'une parfaite harmonie et d'un calme absolu; la tranquillité régnait partout alentour.

Quand parfois un oiseau, dans son vol rapide, agitait le feuillage, ou un écureuil, en faisant tomber une noix, attirait l'attention des guerriers delawares, ce soupçon, cette crainte, cette interruption momentanée ne faisait que rendre le calme et le silence plus complets et plus solennels encore; on n'entendait dans ces vastes régions, si peu fréquentées et si loin des habitations des humains, que le souffle de l'air qui ridait, comme fait le vent à la surface des flots, la cime des grands arbres de la forêt: l'immense étendue de cet océan de verdure amenait des plus lointaines extrémités et portait à l'horizon le plus reculé, sans un choc, sans une interruption, un rassurant murmure.

Tout autre qu'Oeil-de-Faucon, chargé de la partie la plus délicate de l'expédition, eût pu s'y tromper; et certes, en considérant la solitude profonde de cette partie du bois qui séparait les Delawares du campement de leurs ennemis, nul n'eût pu dire si l'homme avait jamais foulé du pied ce coin de terre. Mais le chasseur était trop expérimenté, il connaissait trop bien le caractère de ceux qu'il allait user de plus de vigilance à mesure que le danger paraissait moins grand et moins prochain.

Lorsque la bande dont il avait la direction se trouva entièrement réunie, le chasseur jeta vivement le tueur de daims sous son bras, et fit signe à ceux qui composaient sa petite troupe de le suivre. Ce mouvement s'exécuta dans le plus grand silence; nul ne témoigna la moindre hésitation, ni même la moindre surprise, en le voyant rebrousser chemin comme s'il allait fuir l'ennemi. Arrivé sur les bords d'une petite rivière qu'ils avaient traversée en venant, il s'arrêta, et, quand il vit tous ses hommes réunis autour de lui et à portée de sa voix, il leur demanda en langue delaware:

"Quel est celui d'entre vous qui peut me dire où conduit ce courant d'eau?"

Un Delaware, l'un des chefs qui, des premiers, avait demandé à être placé sous ses ordres, étendit une main, et, montrant deux doigts écartés et le point où ils se réunissaient, lui dit:

"Le soleil n'aura pas achevé son cours, que la petite rivière sera dans la grande." Puis il ajouta, décrivant avec la main une sorte de circonférence. "Les deux rivières réunies n'en font qu'une, et les castors ont choisi cet endroit pour leur demeure.

—Je soupçonnais qu'il en était ainsi d'après son cours et la direction des montagnes, reprit le chasseur, dont l'oeil perçant parvenait à distinguer le sommet des monts voisins à travers les éclaircies de la forêt. Re partons maintenant, la rivière nous servira de guide, et nous nous tiendrons à couvert sur ses bords jusqu'à ce que nous sentions la piste des Hurons."

Une courte acclamation, conforme à l'usage des sauvages, apprit au chasseur que son plan obtenait l'assentiment de tous et qu'ils l'avaient parfaitement compris. Oeil-de-Faucon, sans plus tarder, reprit sa place à la tête de sa petite colonne et allait donner le signal du départ, quand des signes silencieux, mais très significatifs, lui aprirent qu'il y avait quelque chose de nouveau; il se retourna, vivement et aperçut le maître de chant qui les avait suivis de loin, et qui venait justement de les rejoindre.

"Ignorez-vous, mon ami, lui dit le chasseur sur un ton grave et solennel, qu'accentuait peut-être l'orgueil du commandement honorable qui lui avait été confié, que cette troupe est composée uniquement de l'élite des guerriers de la tribu, choisis avec soin pour la partie la plus périlleuse de l'entreprise? Et vous n'ignorez pas sans doute qu'elle est commandée par un homme incapable de remplacer l'action par de belles phrases, mais qui, je vous assure, est peu disposé à laisser inoccupés les bras vigoureux. Tenez-vous pour convaincu qu'il ne se passera pas dix minutes avant que nous marchions sur le corps d'un Huron, vivant ou mort."

David, en l'écoutant, était loin de garder son calme ordinaire; sa physionomie était vive et animée; ses traits, habituellement sans expression, brillaient d'un feu et d'un éclat inaccoutumés. Cet homme était vraiment transformé; ses ridicules disparaissaient presque, sa laideur s'effaçait; le grotesque musicien, sous l'impression d'une pensée généreuse, apparaissait sous un autre point de vue.

"Je ne sais pas absolument quels sont vos projets, répondit-il au chasseur, je n'ai point assisté à votre conseil; mais vos soldats, partant sous votre conduite, m'ont rappelé les enfants de Jacob allant combattre les Sichimites, afin d'empêcher le chef de ces idolâtres de s'unir avec une femme appartenant à une race favorisée du Seigneur. Or, vous le savez, j'ai voyagé pendant de longs jours en compagnie de la jeune fille à la délivrance de laquelle vous marchez maintenant si courageusement. Certes, je ne suis point un home de guerre; j'ai horreur du sang versé; toute ma vie j'ai célébré les douceurs de la paix; mais pourtant je serais bien aise de me signaler aujourd'hui pour la défense de la jeune fille."

Le chasseur parut embarrassé; i lse recueillit un instant comme calculant les suites, bonnes ou mauvaises, d'un pareil enrôlement. On l'entendit murmurer, comme continuant sa méditation, tout en s'adressant à David la Gamme:

"Pauvre homme! mais vous ne savez manier aucune arme! vous n'avez point de fusil! à quoi bon? Laissez-nous faire plutôt; les Mingos seront vite dépossédés de leur capture, et vous chanterez notre victoire.

—Je n'ai ni la jactance ni la férocité de Goliath, répondit David en tirant tout à coup de dessous ses vêtements une fronde et quelques cailloux, mais je n'ai pas oublié l'exemple du jeune berger hébreu. Bien souvent, dans mon enfance, je me suis exercé à manier cette arme; je n'étais peut-être pas de première force, mais j'obtenais d'assez beaux résultats; je ne crois pas avoir encore entièrement perdu l'habitude de m'en servir.

—Ah! dit Oeil-de-Faucon, sans pouvoir s'empêcher de sourire en regardant la fronde et la panetière en peau de daim du pauvre David, cela serait peut-être bon à quelque chose si nous n'avions à lutter contre des sauvages armés de flèches et de couteaux; ne savez-vous pas que les Mingos ont été pourvus par les Français d'excellents fusils? Bah! après tout, vous avez, parait-il, le droit de passer impunément au milieu du feu le plus meurtrier sans qu'il vous arrive aucun mal; et puisque, jusqu'à présent, vous avez pu échapper au danger...—Major, que votre chien demeure sur l'arrêt du fusil. Songez donc qu'un seul coup tiré avant le temps peut faire fracasser une vingtaine de crânes.—Brave chanteur, ajouta Oeil-de-Faucon après avoir donné cet avertissement à Heyward, je vous permets de nous suivre; vous serez toujours bon à pousser avec nous le cri de guerre.

—Ami, répondit le chanteur en comptant les pierres qu'il avait ramassés le long du ruisseau, et qui ne semblaient pas dans ses mains des armes bien meurtrières: ami, je vous remercie; mon âme eût été déchirée par l'affliction la plus cruelle si vous m'aviez renvoyé.

—Songez surtout, ajouta le chasseur sur un ton ferme cette fois et avec un regard expressif, songez surtout que nous sommes ici pour nous battre et non pour faire de la musique, et sauf le cri de guerre, quand le moment sera venu de le pousser, on ne doit entendre que le bruit de nos fusils."

David s'inclina respectueusement en signe d'assentiment. Il comprenait trop bien la gravité des circonstances, et il était, d'autre part, trop heureux de la permission accordée pour ne pas accepter les conditions qui lui étaient faites. Oeil-de-Faucon jeta un nouveau regard sur ses compagnons, demeurés muets et immobiles durant ce court incident, comme pour les passer en revue, et donna sans retard l'ordre de se mettre en marche.

Les guerriers delawares suivirent silencieusement, pendant près d'un mille, le cours de la rivière. Les rives étaient fort escarpées, et dans le lit profond, au bord de l'eau, ils pouvaient aisément dérober leur marche aux regards des ennemis, qui sûrement occupaient les bois, et avaient dû placer de vigilantes sentinelles d'espace en espace. L'épaisseur des buissons qui garnissaient les bords du torrent leur donnait encore une sécurité de plus, et pourtant, dans toute leur route, ils ne négligeaient pas un instant une seule des précautions en usage chez les sauvages quand ils sont sur le point d'en venir aux mains. En tête de la petite colonne et de chaque côté de la rivière, un Delaware rampait plutôt qu'il ne marchait, ne perdant jamais de vue la lisière de la forêt, et plongeant le regard incessamment à travers toutes les clairières qui pouvaient se présenter entre les arbres.

(*A suivre*).

LIBERAUX ET CONSERVATEURS DENONCENT LE GOUVERNEMENT

Les députés conservateurs et libéraux français d'Ontario dénoncent la conduite dugouvernement Withney. Ils revendiquent fièrement les droits du français. Un bel exemple.

Toronto, Ont., 27.—L'assemblée législative de la province d'Ontario a été témoin hier d'un débat mémorable sur la question bilingue en matière éducationnelle, débat qui a mis aux prises défenseurs et adversaires de la langue française et qui a permis de voir jusqu'à quel point les droits des nôtres sont aujourd'hui menacés.

L'éducation bilingue a trouvé d'habiles et énergiques défenseurs dans les deux partis de la législature.

L'initiateur du débat, M. Alfred Majeau, député de Sturgeon Falls, a prononcé un solide plaidoyer, bourré de faits indiscutables et qui n'ont pas même été discutés d'ailleurs par les adversaires de notre langue.

M. Majeau est jeune mais il compte déjà parmi nos hommes politiques d'avenir. Il parle l'anglais avec beaucoup de clarté et de précision. Son éloquence est vibrante et parfois tourne au sarcasme mordant.

M. Napoléon Champagne, député d'Ottawa Est, un conservateur, s'est nettement séparé de son parti sur cette question de l'enseignement bilingue et a créé une sensation en déclarant formellement que le jour où il aurait l'assurance du chef du parti libéral que justice entière serait rendue aux Canadiens-français, il n'hésitera pas à lui accorder son appui.

M. Damase Racine, député de Prescott, un libéral, M. Henri Morel, un conservateur, ont également attaqué le gouvernement sur sa politique éducationnelle. M. Charles McCrae, député de Sudbury, division électorale composée en grande partie de Canadiens-français, ne s'est pas séparé du parti conservateur, mais s'est contenté d'affirmer sa sympathie à l'égard de ses électeurs canadiens-français. Quant à M. W. D. McPherson, député de Toronto Ouest, ex-grand maître de la grande loge maçonnique d'Ontario, il n'y est pas s'est par quatre chemin. Il a affirmé-après l'hon. Foy d'ailleurs—que l'école séparée n'a pas d'existence légale dans Ontario et ne saurait en avoir.

M. Forbes-Godfrey, député conservateur d'York Ouest, a dit qu'une seule langue était nécessaire au Canada et particulièrement dans Ontario, la langue anglaise, mais que cependant il ne défendrait pas aux Canadiens-français de faire apprendre le français à leurs enfants à condition cependant que cela n'intervienne pas dans le programme d'enseignement gouvernemental.

L'hon. Dr Rhéaume, ministre des Travaux Publics et député d'Essex a défendu la position ministérielle. Si nous en croyons M. Rhéaume, jamais la question bilingue n'a été près d'être résolue en un sens favorable aux réclamations des nôtres. Il n'a pas nié cependant les faits mis à jour par les orateurs précédents et a défendu, plutôt mollement, la circulaire 17.

Le débat a été clos à une heure ce matin par M. Majeau dans une courte et éloquente réplique à l'honorable M. Rhéaume se terminant par un avis de motion demandant la production de tous documents et correspondance touchant la question bilingue actuellement en possession du gouvernement.

INTERESSANTE COMPARAISON

M. Majeau commence par établir une comparaison entre le traitement qu'accorde le gouvernement Whitney aux écoles publiques et celui accordé aux écoles séparées.

Un contribuable aux écoles publiques ne peut légalement payer ses taxes aux écoles séparées, même si ses enfants vont à ces dernières. Mais il est parfaitement légal pour un contribuable aux écoles séparées de payer la totalité de ses taxes aux écoles publiques.

Le conseil municipal peut et doit garantir les obligations des écoles publiques, mais ne peut le faire pour les écoles séparées, même si tous les membres du conseil sont contribuables aux écoles séparées.

A LA HAUTEUR DE LEUR MISSION

"En face de ces faits révoltants, le grand reproche que l'on fait aux écoles séparées, dit M. Majeau, c'est qu'elles ne sont pas à la hauteur de leur mission. Mais comment voulez-vous qu'elles le soient lorsque le gouvernement fait tout en son pouvoir pour en enrayer les progrès? Malgré tout, je ne suis pas prêt à admettre qu'elles soient aussi peu efficaces qu'on le dit.

"L'hon. M. Foy, premier ministre intérimaire, déclarait à la dernière session que les lois actuelles étaient assez libérales à l'égard de nos écoles.

"Il y a des moments où je me demande s'il ne serait pas mieux de faire disparaître complètement les écoles séparées que de les tenir dans l'état actuel. Cela nous permettrait peut-être de reconstituer tout un nouveau système suivant les donnés de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

"Il n'y a pas si longtemps qu'un des articles du programme conservateur était l'abolition des écoles séparées et nos adversaires sont maintenant à même de s'en rendre compte. A moins que l'on ne mette un terme aux empiètements actuels de la majorité, les droits de la minorité seront bientôt chose du passé. Malgré tout nos écoles ont fait de merveilleux progrès, mais avec de tels sacrifices de notre part que cela ne peut durer encore longtemps.

TRAITEMENT DES MINORITES

"Voyons maintenant la différence qui existe entre la province d'Ontario et les autres provinces du Dominion quant au traitement accordé aux minorités.

"Dans la Saskatchewan non seulement on accorde aux écoles séparées qui le demandent un subside généreux, mais ce dernier va à toutes qu'elles le demandent ou non. Les obligations de toutes sont garanties par le gouvernement. Dans les provinces maritimes, les Acadiens jouissent maintenant de leurs droits, après le long martyr qu'ils ont subi. On a nommé une commission afin de faire enquête sur les conditions éducationnelles de la Nouvelle Ecosse et les conclusions de l'enquête qui ont été adoptés par le gouvernement sont de traiter tout le monde sur un pied d'égalité.

"Et dans Québec ai-je besoin de vous dire que la majorité canadienne-française traite la minorité anglaise avec un esprit de justice que nos amis du gouvernement Whitney feraient bein d'imiter?

"En Afrique Sud, au lendemain de sanglantes défaites l'Angleterre n'a pas hésité à accorder aux Boers la pleine somme de liberté éducationnelle à laquelle ils avaient droit. Et nous autres ne sommes-nous pas aussi dignes d'un traitement équitable que ceux que je viens de mentionner? Avons-nous mérité l'odieuse persécution qui a eu comme point de départ la fameuse circulaire 17? Tout le monde sait et admet que ce règlement n'est qu'une farce odieuse et ne saurait être mis en pratique.

"En certains quartiers, on dit que légalement il n'y a pas d'écoles bilingues, tandis que depuis la confédération on n'a cessé de leur voter des subventions. Pourquoi alors nous enlever ce qu'on ne nous a jamais nié jusqu'à l'avénement du gouvernement actuel?

"Nous espérons tout de même que notre cause triomphera et que nos écoles refleurirons plus prospères que jamais."

SEANCE DU SOIR

A la séance du soir, M. Damase Racine succède à M. Majeau et s'attache surtout à démontrer la mauvaise foi du gouvernement, en nommant un inspecteur des écoles séparées qui ne comprend pas un mot de français, un M. Somerville. Nos enfants veulent apprendre l'anglais, dit M. Racine, mais ils veulent aussi conserver la langue de leurs pères, l'immortel parler français.

M. Racine reproche au gouvernement d'avoir retenu certain argent dû aux écoles séparées et est interrompu par M. Forbes-Godfrey, député de York Ouest. "Pourquoi cet argent a-t-il été retenu?" demanda M. Forbes-Godfrey.

M. Racine.—Parce que l'inspecteur n'a pas encore fait rapport sur ces écoles.

M. Forbes-Godfrey.—Et pourquoi l'inspecteur n'a-t-il pas fait rapport?

M. Racine.—Parce que ces écoles ont refusé de se soumettre à l'odieuse circulaire 17.

M. NAP. CHAMPAGNE

A M. Racine succède M. N. Champagne, député d'Ottawa Est. M. Champagne parle d'une voix forte et vibrante, et il crible le gouvernement de traits mordants. Il ne ménage personne. Libéraux comme conservateurs deviennent les victimes de sa verve satirique. Il commence par établir nos droits dans ce pays, et particulièrement dans la province d'Ontario, qui, dit-il, est imprégnée de sang français, d'Essex à Sainte-Marie. "Et cependant, dit-il, à entendre parler quelques-uns de nos hommes publics, on dirait que nous ne comptons pas plus que de vulgaire Doukhobors."

M. Champagne continue en entassant preuves sur preuves, ce qui a l'air d'agacer le vieux docteur Jessup, député de Lincoln, qui s'écrie enfin. "Mais est-ce que tout cela s'applique à Ontario?"

"Oui, mon ami, dit M. Champagne, cela s'applique à cette province, ne vous en déplaise."

DROITS EGAUX

"Tous les hommes d'Etat anglais se sont fait un honneur de déclarer que nos droits étaient égaux à ceux des Canadiens d'origine anglaise. Nous n'avons d'ailleurs jamais marchandé notre appui au drapeau anglais. Au siège de Québec, à Châteauguay, en Afrique-Sud, le sang canadien-français a été généreusement versé pour la défense de l'empire. Notre seule et unique patrie, c'est le Canada. Nous ne retournerons pas à la France. Nous ne voulons pas de l'annexion aux Etats-Unis, et quant à l'indépendance complète, nous n'y avons pas encore pensé. Et l'on voudrait nous empêcher de parler chez nous, notre langue, sous prétexte que cela retarde l'unification de la race canadienne?

"NOUS LE FERONS PAS"

"Si les Anglais d'Ontario ont le droit d'abolir le français, nous pourrions bien en faire autant dans Québec. Mais nous ne le ferons pas, étant trop généreux pour recourir à de semblables moyens. Le serez-vous moins?

"Il n'est jamais entré dans l'esprit des Cartier, des McDonald et des Brown que nous devions nous battre pour conserver notre langue, et, cependant, nous en sommes rendus là dans l'Ontario."

L'UNITE NATIONALE

M. Champagne discute la question de savoir si la diversité des langues empêche l'unité nationale, et il prouve le contraire jusqu'à l'évidence, citant presque tous les pays étrangers, où vivent côte à côte, conservant leurs idiomes particuliers, les races les plus diverses.

M. Champagne prend ensuite à partie le chef de l'opposition, qu'il soupçonne d'être également hostile à l'école bilingue, et affirme que, s'il était sûr que M. Rowell accorderait son appui aux Canadiens-français dans la lutte actuelle, lui, M. Champagne, n'hésiterait pas à lui accorder son appui personnel. Il attaque aussi violemment Mgr Fallon, évêque de London, qu'il accuse d'être l'auteur de cette crise. Il termine par une vibrante péroraison, proclamant que les Canadiens-français sont prêts à toutes les luttes pour conserver ce qu'ils considèrent plus cher que leur vie, le beau parler de France.

AUTRES ORATEURS

Après M. Champagne viennent M. McCrae, député de Sudbury, et M. Morel, député de Nipissing, qui parlent également en faveur de l'école bilingue.

MM. Forbes-Godfrey, député de York Ouest, et McPherson, député de Toronto, attaquent l'éducation bilingue, qu'ils considèrent comme parfaitement inutile et même nuisible. L'hon. Dr Rhéaume défend ensuite le gouvernement contre les attaques de MM. Champagne et Majeau. Il se montre d'un optimisme extraordinaire en affirmant que jamais en aucun temps les nôtres n'ont été si près d'obtenir justice. Il dit que tout ce qui s'est fait jusqu'ici n'a pour but que d'améliorer nos écoles séparées.

Le débat s'est terminé par une courte réplique de M. Majeau, à une heure du matin.

Un prévenu est condamné par le tribunal correctionnel, qui s'est montré très indulgent à son endroit.

—Eh bien! v'là un bon tribunal, dit-il, j'y reviendrai!

GUERRE A L'ALCOOL

M. le Dr. G. Villeneuve, surintendant médical de l'hospice Saint-Jean de Dieu, dans une lettre du 6 décembre 1912, écrite à M. le Dr J. Gauvreau du Collège des médicins et chirurgiens de la province de Québec, déclare: "L'expérience que j'ai acquise comme surintendant médical de l'hôpital Saint-Jean de Dieu, m'a démontré que la moitié des patients publics admis depuis 18 ans que j'occupe cette charge, y sont venus parce qu'ils avaient bu ou que leurs parents avaient bu." Plus loin, référant à un mémoire que feu M. le Dr J. E. Dion avait écrit sous sa direction (ce mémoire a paru dans "L'Union Médicale" du Canada le 1er mai 1909) il continue: "Après avoir éliminé tous les cas à antécédents personnels inconnus ou incomplets, c'est-à-dire, après avoir constitué une statistique rigide ne portant que sur des cas bien connus, nous avons trouvé un pourcentage de 46.24 d'aliénés ayant fait un abus modéré ou immodéré d'alcool."

De 1900 à 1905, 14 pour cent des alinés de Beauport étaient alcooliques ou descendants d'alcooliques. De 1905 à 1910, cette proportion s'élevait à 18.45 pour cent.

A ce sujet l'on parcourra avec un intérêt impreint de tristesse le tableau suivant, préparé par le médecin en chef de cet asile, M. le Dr Salluste Roy, et concernant l'ge au début de la folie de 44 patients issus d'alcooliques

10 étaient aliénés dès l'enfance: 8 sans hérédité mentale connue et 2 avec hérédité.

5 sont devenus fous entre 15 et 20 ans: 3 sans hérédité mentale connue et 2 avec hérédité.

13 sons devenus fous entre 20 et 30 ans: 10 sans hérédité mentale connue et 3 avec hérédité.

10 sons devenus fous entre 30 et 40 ans: 9 sans hérédité mentale connue et 1 avec hérédité.

6 sont devenus fous entre 40 et 50 ans: 5 sans hérédité mentale connue et 1 avec hérédité.

Le juge Lemieux qui, comme on le sait, est une autorité sur les questions alcooliques, déclare que les trois quarts des sujts détenus dans les maisons d'aliénés du Canada doivent leur infortune à l'intempérance.

Ephrem Barthélemy.
—*L'Union*, Woonsocket, R. I.

LES CONTRASTES DE L'HEREDITE

Sur combien de générations les influences ataviques s'exercent-elles? C'est ce qu'a recherché un écrivain américain, M. A. T. Winship, déjà connu par de remarquables études sur les influences de l'hérédité et du milieu ambiant. Il a eu la patience, digne d'un moine bénédictin, de dresser les arbres généalogiques de plusieurs familles fondées dans la première moitié du XVIIIe siècle aux Etats-Unis et d'étudier la vie de leurs innombrables membres et, retenant deux familles-types, il a pu dresser les statistiques suivantes:

La première de ces familles fut fondée par un émigrant né en 1720. Le nombre de ses descendants a été d'environ 2,000, parmi lesquels 1.2000 ont été identifiés par l'auteur, qui, sappuyant sur des pièces authentiques, les a classifiés comme suit:

440 sont morts de maladies causées par l'inconduite; 300 ont été recueillis dansl es asiles des pauvres; 130 ont été condamnés pour crimes divers; 60 ont fini leur vie au bagne, comme professionnels du vol; 7 ont été pendus comme assassins. Soit 937 descendants sur 1,200 qui ont été une charge pour la société.

La seconde famille-type forme un violent contraste avec la précédente. Elle fut fondée par Jonathan Edwards, né en 1703, et qui fut des premiers à pénétrer dans le Far-West, où il s'efforça de protéger les Peaux-Rouges.

M. Winship a pu identifier 1,394 de ses descendants, parmi lesquels il cite:

295 diplômés universitaires; 101 avocats; 80 fonctionnaires publics; 75 officiers de l'armée ou de la marine; 61 professeurs de collège; 60 médecins; 30 magistrats; 12 recteurs d'université; 5 sénateurs; 1 vice-présildent du Sénat.

Soit 718 descendants sur 1,394 dont l'existence a profité à la société.

En comparant les deux descendances, on conçoit qu'un récent congrès ait émis le voeu qeu le mariage soit interdit aux "criminels-nés".

Christian Borel.

LA FIN DES MAISONS DE JEU

La cérémonie et les réjouissances publiques dont la petite ville de Kalighat, près de Calcutta, fut récemment le théâtre, ne sont pas de celles auxquelles peut fréquemment assister le voyageur.

Voici les faits. Il y a quelques années un Malabar, dont le bouge n'était fréquenté que par une rare clientèle et qui périclitait bien qu'on s'y livrât à tous les trafics, eut une idée géniale mais qui devait avoir les plus terribles conséquences pour la population: il recueillit des paris. Il n'y a pas de courses à Kalighat, mais cela n'embarrassa pas notre homme. Chaque jour on reçoit par câble les cotes du marché des cotons de New-York: on parierait sur ces chiffres.

Le système était des plus simples. Etant donné qu'on devait recevoir dans la journée cinq ou six prix, il s'agissait de les deviner à l'avance et de les additionner. Le total ainsi obtenu serait comparé avec celui des chiffres véritables à la fin de l'après-midi. Les clients pariaient que ce total serait inférieur ou supérieur à 500 francs, qu'il évoluerait entre 550 et 600, etc...

Ce jeu obtint un si vif succès auprès des natifs que bientôt dix, puis vingt maisons de jeu analogues s'ouvrirent dans les quartiers excentriques de la ville. Ce fut un véritable vol organisé et comme le mauvais exemple est toujours trop rapidemet suivi, Calcutta imita Kalighat. Dans les quartiers populeux, tout l'argent des indigènes passait aux mains des tenanciers de maisons de jeu.

Cette folie devint si forte que des natifs n'hésitèrent pas à commettre des crimes pour se procurer de l'argent. D'autres durent être internés dans des asiles d'aliénés. Finalement le gouvernement intervint et la plupart des louches individus qui semaient le désordre et la ruine chez les indigènes furent convaincus de vol et condamnés.

C'est à l'occasion de cette condamnation qu'une fête d'actions de grâces fut donnée à Kalighat. Un service fut célébré dans un temple auquel assista toute la population. On invoqua la déesse Kâli, en implorant sa bénédiction pour les policiers et les magistrats qui avaient arrêté puis condamné les voleurs.

Après la cérémonie, des bonbons blancs appelés *bâtasa*, faits de sucre et de mélasse, furent distribués dans les rues en signe de réjouissance par les membres d'une chorale hindoue. Des musiciens accompagnaient les chanteurs à coups de tambours. Beaucoup d'hommes portaient des colliers bénis par les brahmes et la joie éclatait sur tous les visages.

Jacques Cézembre.

Un huissier se présentait dans une ferme de la montagne pour y opérer une saisie. Il y fut reçu comme un chien dans un jeu de quilles. A son arrivée, on lâcha sur lui les chiens, et force lui fut de s'éloigner sans avoir pu instrumenter.

A son retour à son étude, on lui demanda s'il avait été bien reçu.

—Très bien, dit-il: on voulait même me faire manger.

Derniers moments d'un condamné à mort:

Le curé, au patient, qui monte sur l'échafaud.—Du courage, mon enfant!

Le patient.—Je me sens défaillir. J'aurais dû prendre quelque chose...

Le curé.—Du courage!.. Dans une minute, vous déjeunerez avec les anges.

Le patient.—Eh bien! si vous passiez avant moi... vous feriez mettre le couvert.

La clarté dans une opinion est la manifestation vivante de la vérité; l'utilité en est la manifestation palpable.

L'UNION CANADIENNE

Pour les jeunes gens de St-Boniface.

Sur une vitrine de l'avenue Provencher où depuis quelques années on lisait en gros caractères fleuris: Le Club Laurier, le passant s'arrête et lit presque intrigué: *L'Union Canadienne.*

Afin de satisfaire les esprits qui se demandent les causes et le but de ce changement, quelques mots d'explication ne seront point inutiles. A la dernière assemblée des actionnaires du Club Laurier, on décida la formation d'une nouvelle association, et le même soir on en jeta les bases qui transformèrent le local du Club Laurier en un lieu de réunions sociales au lieu de réunions politiques. La nouvelle organisation porte le nom de "L'Union Canadienne" et son but est non plus de former des défenseurs de parti, mais de parfaire et de propager les sentiments de foi et de patriotisme qui sont l'apanage de tout coeur catholique et canadien-français.

Naturellement, cette innovation rencontre l'objection générale de ceux dont les attaches politiques sont une tradition nationale inviolable. Chez les uns, c'est l'apostasie au conservatisme; chez les autres c'est un coup de cravache à la face du vieux chef libéral. Les uns et le autres comprennent très mal nos sentiments. Nous n'avons d'antipathie pour aucun parti ni aucun particulier. Nous admirons les hommes publique qui ont fait ou qui font leur devoir. Nous respectons les grandes figures qui ont fait honneur à leur pays qu'ils s'appellent Sir John A. McDonald ou Sir Wilfrid Laurier. L'Union Canadienne est l'abdication de toute partisannerie quelle qu'elle soit, et comme le nom de Sir Wilfrid Laurier, que portait notre club, avait une certaine étiquette qui constituait une barrière à la formation d'un club indépendant et social, nous l'aurons remplacé par un nom qui renferme tout un programme: l'union, en dehors des partis politiques, de tous les catholiques de notre ville qui veulent demeurer fidèles à leur foi et à leur patrie.

Quoiqu'imprévu, ce changement était pourtant inévitable. C'est le réveil d'une génération qui a pris conscience des fautes, des faiblesses et des souffrances du passé.

Depuis longtemps on prêche l'union, la concorde et la bonne entente, depuis longtemps on chante sur tous les tons qu'il faut abandonner les partis et s'unir pour combattre les ennemis de notre religion et de notre nationalité mais après vingt ans d'injustice on constate que rien ne s'est fait. On a parlé beaucoup et souvent, mais d'action: point.

Tous nous connaissons le peu de satisfaction que les catholiques ont obtenue du gouvernement provincial depuis qu'il est au pouvoir; tous nous connaissons le programme fanatique et persécuteur de l'opposition; tous nous connaissons et avons lu la campagne injuste, insultante et méprisante menée par certains journaux de Winnipeg contre les canadiens-français et les catholiques, et nous ... nous nous sommes contentés de laisser faire et d'espérer. Les catholiques et les Canadiens-français sont le jouet des deux partis politiques. L'attente illusoire d'un règlement satisfaisant jusqu'à 1911, l'injustice infligée lors de l'extension des frontières de la Province du Manitoba doivent nous faire présager que du jour où un ou l'autre parti aura la certitude morale de pouvoir se maintenir indépendamment de nous, il en sera fait de nos droits et même des tolérances dont nous jouissons. De sorte que jetons-nous d'une côte ou de l'autre, nous tombons de Charybde en Scylla. D'un côté des fanatiques de la pire espèce, de l'autre, les orangistes qui ne seront jamais nos amis, aussi est-ce le cas de dire de ceux qui prétendent nous faire des faveurs (Timeo danaos et dona ferentes).

Inutile de nous plaindre, nous sommes le plus coupables, et notre sort est entre nos mains. Convaincus que la meilleure école est l'exemple, nous, les jeunes de St. Boniface avons parti ce mouvement vers l'indépendance politique et avons voulu prouver notre sincérité en inaugurant la chose publiquement et à la veille d'une élection.

Quelle que soit notre attitude, un grand obstacle s'offre encore à notre marche vers la prospérité nationale: le manque d'estime et d'appréciation les uns envers les autres. Pour ne citer qu'un exemple; toutes les organisations sociales qui ont vécu à St. Boniface ont eu pour but la réunion de certains groupes à l'exclusion des autres; de sorte qu'un grand nombre de personnes ont vécu pendant plusieurs années ensemble sans avoir eu l'occasion de se parler: le résultat en est que "nous ne nous connaissons pas et nous ne nous aimons pas. L'union et la charité si nécessaires au triomphe des grandes causes ont été habilement mises de coté pour mieux servir les partis politiques. Nous avons donc besoin d'un milieu où tous puissent se rencontrer, venir en contact même avec les autorités afin de mieux se connaître et d'éviter les critiques inutiles et les malentendus, qui nous ont divisés et ont fait notre malheur. Nous avons besoin de placer la jeunesse dans un entourage sain ou elle pourra puiser l'éducation nécessaire dont elle aura besoin pour mieux servir sa religion et son pays.

Or c'est dans le but d'arriver à ce résultat si nécessaire à notre prospérité nationale que L'Union Canadienne est fondée aujourd'hui. Travailler au succès de L'Union Canadienne, c'est éveiller notre patriotisme endormi, c'est faire de chacun des membres de l'Union un travailleur actif pour la cause nationale, c'est de mettre un but dans l'avenir et l'existence sociale des jeunes gens, c'est de se repentir des divisions passées, c'est former la grande âme canadienne française.

Le local de l'Union est bien modeste mais quand le nombre des membres sera assez grand nous aurons un club qui pourra rivaliser avec les meilleurs de Winnipeg.

Nous invitons donc tous les catholiques bien pensants et sincères à se joindre à nous.

Edmond Beaudry,
Avocat.

Comme on juge:

Le président avisant le prévenu.

—Avez-vous déjà été condamné?

—Non, mon magistrat.

—C'est bien, asseyez-vous, vous allez l'être.

HAGEL ET WESTLAKE

Le premier est condamné à trois ans de pénitencier et le second à deux ans de prison.

Percy Hagel, avocat, et Westlake ont été condamnés, samedi avant midi, par le juge Curran, le premier à trois ans et le second à deux ans d'emprisonnement pour avoir aider Krafchenko à s'évader de la station de police, le 10 janvier dernier.

Hagel et Westlake purgeront leurs condamnations au pénitencier de Stony Mountain.

Dès le début de ses remarques le juge Curran déclara que de fortes influences avaient recommandé à sa clémence Hagel. Elle n'ont aucunement modifié sa décision car lui-même était enclin à la clemence. Mais il a un devoir à remplir vis-à-vis la société et il ne peut faire autrement que de condamner l'un des accusés à trois ans de pénitencier et l'autre à deux ans d'emprisonnement dans la prison provinciale. Par une bonne conduite Hagel pourra quitter le pénitencier après deux ans et trois mois et redevenir libre sur parole.

Quand le tribunal demanda à Westlake s'il avait quelque chose à dire avant le prononcé de la sentence, il tenta vainement de parler mais ses lèvres s'y refusèrent et il ne put dire un seul mot. Hagel protesta, lui, de son innocence. Tous deux reçurent stoiquement leur condamnation. On leur mit ensuite les menottes et ils furent dirigés vers la prison provinciale.

Me Bonnar, avocat de Hagel, a déclaré qu'il porterait la cause en appel.

LE PROCES DE KRAFCHENKO

Plusieurs témoignages importants sont rendus. La défense à l'oeuvre.

Le procès de Krafchenko se poursuit lentement sans témoignages bien importants au début de la semaine. La couronne fait entendre ses derniers témoins.

Mme Humboldt déclare qu'elle a vu à l'hôtel Clarendon Krafchenko essayer une fausse barbe qu'il s'empressa de cacher quand il se vit regardé. Son mari a reconnu dans le paletot de Krafchenko celui qu'il lui avait prêté. La couronne a déjà fait entendre trente-cinq témoins. La plupart des témoignages sont incertains et souvent se contredisent.

Jeudi, la poursuite fait entrer dans la boîte aux témoins William Dyck, le chauffeur de l'automobile. C'est le plus fort de ses témoins. Il répète son témoignage de la première enquête.

Il jure que l'accusé est l'homme qu'il aida à se sauver à Morden, le 3 décembre 1913. Il jure que durant la fuite l'accusé lui déclara avoir assassiné le gérant. Dyck explique comment il reconnut l'accusé, d'abord par sa voix puis par sa figure. Krafchenko lui aurait déclaré qu'il avait tiré Arnold dans l'épaule et qu'il espérait l'avoir tué.

Le témoignage de Dyck est passablement long. On le fait entrer dans tous les détails et répéter complètement son premier témoignage lors de l'enquête.

L'avocat de la défense lui fait subir un rude interrogatoire. Dyck devra produire l'automobile avec lequel il aurait conduit le prisonnier. Dyck ne démord pas de sa version et soutient qu'il a dit la vérité et toute la vérité.

Il semble d'après l'interrogatoire de Dyck par la défense que quelques prisonniers avec lesquels il aurait causé seront appelés comme témoin.

Lundi matin voit se terminer le contre-interrogatoire de Dyck. Malgré toutes ses résistances, il est obligé de confesser qu'il a déjà fait un séjour de neuf mois en prison pour vol de bestiaux.

DECES

Letellier.—Mme E.-R. Bélanger a eu la douleur de perdre hier son fils Arthur, âgé de six ans.

Les funérailles auront lieu demain.

COLONISATION

M. l'abbé J.-G. Bouillon est à préparer une plaquette pour faire connaître le Manitoba.

Les Comités paroissiaux feraient besogne utile en lui envoyant quelques détails sur leurs centres respectifs. Quelques clichés des principaux édifices de chaque endroit ne seraient pas sans utilité.

On pourrait les envoyer aux bureaux de la *Liberté* ou à l'archevêché de Saint-Boniface et ils seront remis à M. l'abbé Bouillon en avril lorsqu'il viendra avec le contingent de visiteurs et de colons qui doivent venir vers ce temps.

Il ne s'agit pas de longues distinction; quelques faits précis, et c'est tout. C'est facile à faire, seulement il faut s'y mettre.

Le Comité Central.

MORT DE L'ABBE LARIVIERE

M. l'abbé Alphonse S. LaRivière, curé de Saint-Augustin, Augusta, Maine, est décédé jeudi dernier à Augusta. M. le sénateur LaRivière était à son chevet.

M. l'abbé LaRivière était âgé de 46 ans. Il naquit à Montréal et vint à Winnipeg en 1872. Il fit ses études au collège de Saint-Boniface, obtint ses grades de l'Université du Manitoba et fut nommé curé à Augusta il y a quinze ans.

Outre son père, deux frères lui survivent: M. Adrien LaRivière, maire de Grouard, Alberta, et M. Alexandre LaRivière, 105 rue Masson, Saint-Boniface. Deux soeurs aussi lui survivent Mme J.-E. Charbonneau, Montréal, et une autre religieuses dans la congrégation des Soeur du Bon Pasteur, Montréal.

M. le sénateur LaRivière conduira à Saint-Boniface les restes du défunt qui seront exposés chez M. Alexandre LaRivière.

Les funérailles auront lieu vendredi à neuf heures et demie. Mgr Béliveau officiera.

UNE VICTOIRE

Le docteur Freeland d'Ottawa obtient l'annulation de l'élection de son adversaire.

Ottawa, 24.—Son Honneur le juge MacTavish a ce matin rendu jugement dans la cause pour l'invalidation de l'élection des Commissaires des Ecoles Séparées, dans le quartier Saint-Georges de la ville d'Ottawa.

Le commissaire élu, M. Henderson, avait été élu contre le docteur Freeland par la faction anti-bilingue. L'élection est annulée.

MM. Boutet et Bélanger ainsi que leurs avocats, MM. Pringle et Côté, méritent des félicitations pour la manière dont ils ont conduit cette cause.

Dimanche, les amis de M. Freeland se réuniront à l'Institut Canadien pour organiser sans retard la campagne de M. Freeland qui va de nouveau briguer les suffrages.

ST-BONIFACE

Les élèves du collège ont donné une belle séance dramatique et musicale en l'honneur de Mgr Langevin. Ils ont exécuté le programme suivant:

Personnages

Alfred le Grand, Henri Parent.
Emund, son fils, L. Morrisset.
Asser, prieur bénédictin de Saint-David (pays de Galles), ami, conseiller, plus tard historien d'Alfred et évêque de Salisbury, A. Bohémier.
Dilken; Egil, frère de Dilken; Odda; Aslaud; Oella; Eckar; Ethered;—thanes et ealdormen saxons—G. Laflèche; A. Brunelle; A. Prince; P. Prince; L.-P. Gagnon; J. Goulet; L. Senez.
Ealdormen; soldats saxons.
Guthrum, roi d'Estanglie, chef des Danois, A. eBrtrand.
Oskytul; Mindred, Amund—wikings, ou rois de mer—A. Laliberté; L. Roy; G. Barré.
Un Messager, D. Racicot.
Un iari, W. Gagné.
Wikings, soldats danois.

La scène est au 1er acte dans l'île d'Athelney;—au 2me, dans le camp danois près de Chippenham;—au 3me, à la Pierre d'Egbert;—au 4me, dans la forteresse d'Ethandune.

Du milieu d'avril au 28 mai 878.

Programme

Ouverture—Funiculi Funicula, *Roberts*—Orchestre.

Acte I.—Ile d'Athelney.—Une pauvre salle de la chaumière d'Alfred.—Milieu d'avril 878; il est une heure après minuit.

"Dernières volontés" de Louis Veuillot, *Gounod*—M.D. Bourbeau, étudiant en art dentaire.

Acte II.—Le Camp Danois.—Une vaste tente, d'où l'on entrevoit le camp.—1er mai 878.

Tesoro Mio,*Becucci*—Orchestre.

By the Brook—Solo de flûte, *Wetzger*—M. H. Telke.

Acte III.—La Pierre d'Egbert.—La Pierre d'Egbert (forêt de Sélwood, Somerset).—Ludi, 12 mai 877, un peu avant l'aurore.

Adresses des Elèves à Sa Grandeur.

Idylle, *Lack*—Orchestre.

Acte IV.—La Forteresse d'Ethandune.—Une salle de la forteresse.—28 mai 878.

O Canada—God Save the King.

* * *

La chambre de commerce a eu son banquet. Nombreuse et enthousiaste assistance. Plusieurs discours furent prononcés.

* * *

M. Joseph Roy, dont nous annoncions dernièrement le grave accident et qui était mourant à l'hôpital de Régina se rétablit lentement mais sûrement. Il est maintenant hors de danger.

* * *

Il y a aujourd'hui et demain réunion des archevêques et évêques de l'Ouest. Y assisteront NN. SS. Langevin, Légal, Mathieu, Charlebois, Béliveau, Grouard, Latulippe.

* * *

Arthur Charette, un jeune garçon de cinq ans, de Saint-Malo, a été transporté à l'hôpital de Saint-Boniface pour un écrasement de la cheville du pied. Il a fallu lui amputer la jambe.

* * *

BAPTEMES

René-Théodule, fils de Wilfrid Grégoire et de Maria Lusignan. Parrain, Théodule Magnan; marraine, Délima Allaire.

François-Arthur-Jérome, fils de Joseph Messiaem et de Joséphine Johnson. Parrain, Jérome Verhaeghe; marraine, Marthe Verhaeghe.

Marie-Hermina-Annette, fille de Alfred Joyal et d'Yvonne Mailhotte. Parrain, Jean-Baptiste Joyal; marraine, Julienne Joyal.

Marie-Cécile-Charlotte, fille de Henry Morin et de Rosanna Langlois. Parrain, Cléophas Marcoux; marraine, Rose de Lima Pélissier.

* * *

SEPULTURE

Charles-Jules, fils de M. Félix Menn.

* * *

MM. Poncelet, Frank et Dekelver sont redevenus les propriétaires des tables de pool et du salon de coiffure annexés à l'hôtel du C. N. R.

Tous les barbiers de ce salon de coiffure parleront français.

UN VENTRE EN CAOUTCHOUC

Un opéré porteur d'un ventre en caoutchouc

Jusqu'ici l'inclusion de corps étrangers substitués, dans le corps humain, à des éléments disparus, a donné peu de succès; les fragments d'or ou d'ivoire, eux-mêmes, finissent par se résorber, après avoir servi de supports à la régénération du tissu nouveau. Les autres pièces de prothèse, en ébonite, argent ou or, s'enkystent ou s'éliminent avec la suppiration qu'ils provoquent.

M. Delbet a eu l'heureuse idée de s'adresser au caoutchouc qui, en quelque manière, est encore une sorte de tissu vivant, à réaction électro-négative, qui le rapproche des colloïdes de l'économie. C'est une espèce de faux colloïde, qui ne se comporte pas, au milieu des tissus, comme un corps étranger.

Chez un premier sujet porteur d'une adhérence du tendon du long extenseur à la première phalange, M. Delbet, après avoir détruit l'adhérence, greffa une plaque de caoutchouc sur laquelle le tendon glisse actuellement comme sur une synoviale. L'opération date du 8 mai et déjà le malade a recouvré l'usage complet des mouvements de son doigt.

Un second sujet, présenté ces jours-ci, à l'Académie, fut l'objet d'une opération plus curieuse encore.

A la suite de la cure radicale d'une hernie, il y restait une large perte de substance de la paroi abdominale que M. Delbet combla en greffant une bande de caoutchouc de 7 centimètres de longueur sur 3 centimètres de large. La greffe date de 32 jours et a, jusqu'ici, parfaitement réussi. L'opéré, en réalité, possède, dans l'épaisseur de sa paroi ventrale, une couche de renforcement constituée par du caoutchouc.

Il y a là, pour la chirurgie plastique, toute une voie nouvelle dans laquelle les applications seront certainement nombreuses.

AU SACRE COEUR

Il est bon de rappeler aux personnes qui ont pris des billets de sièges réservés pour les deux soirées de Concert qui doivent avoir lieu le jeudi 2 et le vendredi 3 avril prochain, dans les salles du Sacré-Coeur à Winnipeg, qu'elles doivent téléphoner au Presbytère, Garry 2384, pour retenir les numéros des sièges.

Les salles n'étant pas aussi grandes que l'enthousiasme avec lequel ces billets ont été vendus, que, les demandes surpassant de beaucoup le nombre des sièges réservés, il a été convenu, à la grande satisfaction de tous que le même concert serait répété le vendredi soir. Il reste encore quelques billets pour cette deuxième soirée et l'on peut les obtenir chez Mme Origène Roy, présidente des Dames de Sainte Anne, ou au presbytère.

Des billets non réservés, au prix de 25 cents, pourront être achetés à la porte jeudi ou vendredi soir.

M. le professeur C. Couture prêtera son concours.

Une affaire était appelée, et l'un des avocats n'était pas à son poste. Il arrive quelques minutes après.

—Pourquoi n'étiez-vous pas là? demande le président.

—Je vous prie de m'excuser, j'étais en Cassation pour défendre un arrêt de la Cour.

—Les arrêts de la Cour se défendent tout seuls.

—Ils se défendent assez mal, monsieur le président, car on vient d'en casser un.